Initiative de **l'Agriculture Ecologique et Biologique** (I-AEB)

Plan Stratégique 2015-2025

MAI 2015

Préparé par **Biovision Africa Trust** au nom du **Comité de Pilotage Continental de l'AEB**

EOA
ECOLOGICAL ORGANIC AGRICULTURE

Contenus

M Message du président du **Comité de Pilotage Continental de l'AEB** iii
Liste des abréviations et acronymes iv

RÉSUMÉ EXECUTIF v

Chapitre 1: **INTRODUCTION** 01
Contexte
1.1 Alignement aux Politiques Continentales et Internationales et 02
Cadres de Développement 02
1.2 Alignement aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU
1.3 Réalisations et succès dans la Mise en œuvre du 04
Premier Plan d'Action AEB (2011-2015) 05

Chapitre 2: **LE CONTEXTE OPÉRATIONNEL EN AFRIQUE ET IMPLICATIONS POUR LA STRATÉGIE AEB** 06
2.1 PESTEL - Analyse des facteurs externes et de la façon dont ils affectent la Stratégie AEB 06
2.2 Forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'AEB 10

Chapitre 3: **VISION, MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS FONDAMENTALES DE L'AEB** 14

Chapitre 4: **PRINCIPAUX DOMAINES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES** 15 15
4.1 Domaines Prioritaires clés 16
4.2 Objectifs Stratégiques 16
4.3 Approches Stratégiques

Plan Stratégique 2015-2025

Chapitre 5: **CENTRES GEOGRAPHIQUES, CIRCONSCRIPTIONS ET PARTENARIATS** 18

5.1 Centres géographiques 18

5.2 Circonscriptions / groupes cibles pour l'initiative AEB 18

5.3 Analyse des parties prenantes 19

Chapitre 6: **STRUCTURE D'INITIATIVE AEB, MISE EN ŒUVRE ET GESTION DU PLAN STRATÉGIQUE** 20

6.1 La structure AEB 20

6.2 Mise en œuvre et Gestion du Plan Stratégique 21

6.3 Mobilisation des Ressources (Humaines et Financières) 22

6.4 Stratégies de Durabilité 22

Chapitre 7: **LA LOGIQUE D'INTERVENTION AEB** (Cadre logique, Objectifs, 24 Activités, Indicateurs et Résultats) 24

7.1 Cadre logique pour l'Initiative AEB (2015-2025) 24

7.2 Stratégies de Gestion des Risques et mitigation 30

ANNEXES 31

Dr. Janet Edeme (Ph.D.)
Chef de division, Economie Rurale/Agriculture et Sécurité Alimentaire - Commission de l'Union Africaine Présidente du Comité de Pilotage Continental de l'AEB.

MESSAGE DE LA **PRÉSIDENCE DU COMITÉ DE PILOTAGE CONTINENTAL DE L'AEB**

C'est avec grand plaisir que je présente ce Plan stratégique pour la période 2015-2025 pour l'Initiative agriculture écologique et biologique (I-AEB) en Afrique. Ce plan stratégique est le fruit de discussions approfondies et de consultations entre différents acteurs et partenaires de différentes parties du continent Africain et au-delà. Il prend en compte les initiatives agro écologiques en cours en Afrique pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la sauvegarde de l'environnement et fait l'éloge des efforts continus menés par le Département de l'Economie et de l'Agriculture Rurale (DEAR) et le Programme global pour le Développement de l'Agriculture Africaine (DAA) de la Commission de l'Union Africaine (CUA). Il convient de noter que les dirigeants africains se sont engagés à promouvoir l'agriculture, y compris l'agriculture écologique et biologique, ce qui renforcera les objectifs de la Commission de l'Union Africaine pour la prochaine décennie, d'ici 2025. La décision d'élaborer ce Plan Stratégique pour l'initiative AEB était d'abord à discuté lors de la deuxième réunion du Comité de Pilotage Continentale de l'AEB tenue à Cotonou, au Bénin en août 2014. Le Comité a décidé d'engager des services de conseil externes pour faciliter l'examen du premier plan d'action et élaborer un plan stratégique à long terme. Je suis heureux que les plans aient été élaborés comme prévu.

L'Afrique continue de faire face au plus grand défi d'alimenter ses populations par diverses forces. Avec une population en croissance rapide, l'aggravation des effets du changement climatique, les effets de la mondialisation, la hausse du prix denrées alimentaires, les nouveaux et anciens conflits contractés, l'urgence et la pression ressentie par nos gouvernements nationaux ont abouti à diverses déclarations visant à soutenir et transformer l'agriculture. Répondre à ces défis nécessite de manière satisfaisante une approche multisectorielle et holistique et l'Agriculture Ecologique et Biologique (AEB), s'est une telle initiative qui aboutit à l'agriculture de multiples dimensions qui englobent la durabilité, la biodiversité et les services éco systémiques tout en produisant de la nourriture pour les populations.

L'Initiative Agriculture Ecologique et Biologique a connu une croissance encourageante au cours des dernières années. La superficie des terres en Afrique dans le cadre de l'agriculture biologique et la préoccupation de préserver les écosystèmes et la biodiversité continuent d'augmenter. Les habitudes alimentaires de nos populations changent et la conscience en matière de santé augmente. La demande de produits biologiques sains sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux a augmenté et dépasse l'offre. Notre voix est entendue en Afrique et au-delà et nous gagnons régulièrement un soutien international. Il ne pourrait pas y avoir un meilleur moment que maintenant pour que l'Afrique planifie et établisse des stratégies sur la façon de guider cette croissance pour avoir un impact maximal et en tirer des bénéfices de manière durable.

Je voudrais donc remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce Plan Stratégique, qui constitue une étape majeure dans le processus de mise en œuvre de la décision des chefs d'États et de gouvernement africains sur l'agriculture biologique. Nous sommes très reconnaissants envers la Direction de Développement et de la Coopération Suisse (DDC) pour avoir fourni un soutien financier pour l'élaboration de ce plan. Nous remercions spécialement la direction de Biovision Africa Trust pour le soutien du secrétariat et la coordination de l'ensemble du processus de manière durable.

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

RBA	Réseau Biologique Africain
ORAN	Organisation Régionale Africaine de Normalisation
CUA	Commission de l'Union Africaine
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
CESS	Communauté des Etats du Sahel-Sahara
OCP	Organisation de Coordination au niveau Pays
MCAES	Marché Commun pour l'Afrique de l'Est et du Sud
CPC	Comité Pilotage Continental
DERA	Département de l'Economie et de l'Agriculture Rurale
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CAE	Conseil de l'Afrique de l'Est
CEEAE	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Est
PACEAO	Politique Agricole de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
IAEB	Initiative Agriculture Ecologique et Biologique
UE	Union Européenne
ONUAA	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FRAA	Forum de Recherche Agricole pour l'Afrique
FENAB	Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique
IRAB	Institut de Recherche sur l'Agriculture Biologique
PIB	Produit Intérieur Brut
GE	Ingénierie Génétique
OGM	Organismes Génétiquement Modifiés
I & C	Information et communication
EISSTD	Évaluation Internationale des Savoirs, Sciences et Technologie pour le Développement
FIMAB	Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture Biologique
AID	L'Autorité Intergouvernementale pour le Développement
OECACD	Organisation des Evêques Catholiques Allemands pour la Coopération au Développement
MOBIOM	Mouvement Biologique Malien
PA	Protocole d'Accord
NPDA	Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
MNAB	Mouvements Nationaux de l'Agriculture Biologique
APABN	Association des Praticiens de l'Agriculture Biologique du Nigéria
AP	Accord de Partenariat
SGP	Système de Garantie Participative
PMP	Partenaire de Mise en œuvre de plier
CER	Communautés Economiques Régionales
CDAS	Communauté de Développement de l'Afrique du Sud
DDC	Direction de Développement et de Coopération Suisses
SSCN	Société Suédoise pour la Conservation de la Nature
FF	Formation des Formateurs
UMA	Union du Maghreb Arabe

RÉSUMÉ EXECUTIF

L'élaboration de ce plan stratégique a été lancée ŕ la suite de la deuxičme ŕéunion du Comité de Pilotage de l'agriculture Ecologique et Biologique (AEB) ŕ Cotonou, Bénin, en aoűt 2014.

L'exercice de planification a abouti à un atelier de cinq jours tenu à Nairobi, au Kenya, en février 2015. Il s'agissait de la participation active de vingt (20) parties prenantes avec la représentation de tous les huit pays qui mettent actuellement en œuvre une initiative d'agriculture écologique et biologique en Afrique, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), le Réseau Biologique Africain (RBA), les universités et les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales, les commerçants et les agriculteurs. Le document du Plan stratégique tient compte des résultats de l'examen du premier plan d'action AEB, assurant l'alignement avec la Déclaration de Malabo, la cohérence avec la stratégie CAE-DREA pour l'agriculture en Afrique, ainsi que l'agenda mondial sur la durabilité (nouveaux Objectifs de Développement Durable -ODD). Les discussions et la rédaction de la Stratégie ont été facilitées par un consultant recruté sur la base d'un appel d'offre.

Le document comporte sept (7) chapitres. Le chapitre premier harmonise la stratégie avec les politiques et les cadres de développement continentaux et internationaux; ainsi que les réalisations et les enseignements tirés du projet piloté sur la mise en œuvre du plan d'action AEB en 2012. Le chapitre deux présente le contexte opérationnel de l'initiative et décrit les contextes politiques, sociaux, économiques, technologiques, environnementaux et juridiques qui prévalent dans l'agriculture et La sécurité alimentaire en Afrique. Il analyse les forces et les faiblesses de l'initiative AEB et saisit les priorités, les opportunités et les menaces immédiates. Le chapitre trois présentes l'orientation stratégique de l'initiative en termes de vision, mission, buts et de valeurs fondamentales. En s'appuyant sur cela, le chapitre quatre décrit les principaux domaines prioritaires et les objectifs stratégiques de la stratégie AEB. Le chapitre cinq présentes l'orientation géographique de l'opération, les groupes cibles de l'initiative et l'analyse des parties prenantes indiquant la portée et les rôles des partenaires qui soutiennent cette initiative. Dans le chapitre six, la stratégie présente la structure organisationnelle de l'AEB et décrit comment la stratégie sera mise en œuvre par les États membres - avec un accent particulier et une place particulière dans la promotion des pratiques agricoles qui sous-tendent le fait que la biodiversité africaine et ses écosystèmes doivent être protégé/conservé à mesure que les populations luttent pour produire de la nourriture. Les stratégies de durabilité ont été brièvement présentées dans ce chapitre. Le chapitre sept fournit la logique d'intervention de l'initiative via des objectifs, des objectifs/ résultats, des activités et des indicateurs. Les risques imminents pour l'initiative et les stratégies d'atténuation sont présentés dans ce chapitre. La stratégie s'appuie sur les résultats déjà réalisés au cours des quatre dernières années que l'initiative a été mise en œuvre; et se concentre sur les meilleures pratiques et les succès au cours de ces années.

En élaborant cette stratégie, les participants à l'atelier ont utilisé divers outils pour saisir l'information pertinente et catalyser les discussions à grande échelle nécessaires. Ceux-ci incluaient:

- Une revue rapide du premier plan d'action AEB élaboré en 2012 qui a permis de renseigner le travail pilote dans six pays, à savoir le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, l'Éthiopie, le Nigéria et la Zambie. La revue a examiné de manière critique la pertinence, la cohérence et la cohérence du concept, de la vision, de la mission et de l'objectif de l'AEB énoncés dans le plan d'action. Les résultats de cet exercice ont contribué à affiner l'orientation stratégique du plan (vision, mission, objectif, objectifs et valeurs fondamentales) afin de s'aligner sur les déclarations régionales et continentales dans le secteur agricole.

- Analyse de l'environnement politique, économique, social, technologique, environnemental et juridique (EPESTJ) pour saisir les contextes externes dominants de l'agriculture africaine dans lesquels AEB est intégrée. Les ré-

sultats de l'analyse ont été utilisés pour présenter les domaines d'opportunités critiques et les menaces existantes susceptibles d'influencer la réussite de la mise en œuvre de la stratégie AEB.

- Une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM), axée sur l'environnement interne de l'initiative Agriculture Ecologique Biologique (I -AEB), a également été réalisée pour aborder les aspects structurels et systémiques. Les constatas de l'exercice FFOM et de l'orientation stratégique ont été utilisés pour formuler les principaux domaines prioritaires, l'orientation stratégique du programme, les grands objectifs du programme et les résultats attendus, ainsi que les approches appropriées à utiliser dans la mise en œuvre de la stratégie.

- Les participants ont passé en revue la logique d'intervention à l'aide des théories du changement encapsulées dans les domaines prioritaires d'AEB (Piliers).

Le document de projet a été préparé et partagé avec le groupe de travail stratégique (GTS) de 11 membres du CSC sélectionnés pendant la semaine de planification pour la première évaluation. Le projet de document a également été partagé avec les huit organisations de mise en œuvre de l'AEB (OMP) pour assurer la liaison avec leurs forums nationaux, leurs partenaires d'exécution et leurs comités de pilotage nationaux pour examen et ajout d'éléments pertinents. Le produit final est donc un effort commun de diverses parties prenantes venant de tout le continent.

Voici une présentation schématique résumant les composantes du plan stratégique AEB.

Orientation géographique: Tous les 54 pays d'Afrique

RESULTATS

1. Les savoirs scientifiques et indigènes et les innovations sur l'agriculture écologique et biologique (AEB) ont augmenté
2. L'information et la communication sur les approches AEB, les bonnes pratiques (production, processus et systèmes d'apprentissage) sont développés, emballés et diffusés
3. La cartographie de la chaîne de valeur des produits AEB, la collecte des données, l'analyse des opportunités, les contrôles/rendement des produits sont menés
4. Les stratégies de développement des entreprises (SDE) pour les entreprises cibles le long des chaînes de valeur sont développées
5. Le prix du marché des produits de qualité AEB sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux a augmenté
6. Des partenariats fonctionnels et des réseaux aux niveaux national, régional et continental ont sont réalisés
7. Une compréhension et une prise de conscience harmonisées de la valeur et des avantages de l'agriculture écologique et biologique (AEB) parmi les différentes parties prenantes sont réalisées.
8. L'intégration et l'alignement des politiques AEB avec les gouvernements nationaux et les communautés économiques régionales (CER), les plans et cadres réglementaires du secteur agricole et d'autres ministères concernés sont réalisés
9. Bonne gouvernance de I-AEB avec efficience et efficacité.

PRINCIPAUX DOMAINES PRIORITAIRES

Priorité 1: **Recherche, Formation et Vulgarisation.**
Priorité 2: **Information et communication.**
Priorité 3: **Chaîne de Valeur et Développement du Marché.**
Priorité 4: **Réseautage et Partenariats.**
Priorité 5: **Développement des Politiques et des Programmes.**
Priorité 6: **Renforcement des Capacités Institutionnelles.**

APPROCHES STRATEGIQUES

1. Approche holistique multipartite prenante et multisectorielle
2. Stratégie de partenariat et de réseautage
3. Autonomisation et inclusion communautaire'
4. Stratégie de croissance et d'expansion

CHAPITRE

1 INTRODUCTION

Contexte

'L'Afrique est un continent ŕ fort potentiel de croissance agricole, mais l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont répandues et persistantes'.

Akinwumi Adesina
Ancien ministre de l'agriculture du Nigeria

Une analyse de l'état actuel de l'agriculture africaine donne un paradoxe inquiétant. Bien que l'Afrique, et en particulier l'Afrique subsaharienne, reste une région agricole écrasante agricole, l'insécurité alimentaire et la faim continuent de regarder les populations africaines. Selon les statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO) de 2014, l'agriculture représente encore 58% de la population active en Afrique et dans des pays comme le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Guinée, le Mozambique, le Niger et le Rwanda, la part s'élève à plus de 80%. Une question pertinente est alors pourquoi la plupart de la population africaine continue-t-elle d'avoir faim? Pourquoi une région qui pourrait se nourrir de manière adéquate de plus en plus dépendante des importations alimentaires ou de l'aide?
Peut-être le plus critique, pourquoi tant d'agriculteurs africains vivent dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire et ont-ils leur capacité de résilience, d'esprit d'entreprise et d'innovation?

Cependant, il y'a un espace d'espoir, car le secteur agricole connaît actuellement une reprise fragile de plusieurs décennies de négligence et de politiques mal placées. D'autres gouvernements africains mettent en place des politiques, des plans et des investissements publics nécessaires pour stimuler la croissance dans ce secteur. Cependant, au milieu de cet espoir, il y a un défi; la non assistance des systèmes de production agricole modernes et actuels promus sur le continent. Ces systèmes encouragent la dépendance excessive aux intrants externes non renouvelables associés aux émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact négatif sur le changement climatique, la fertilité des sols et les écosystèmes. Les autres défis qui contribuent à la lenteur de l'avancement de l'agriculture comprennent les conflits qui continuent de paniquer le continent et menacer les efforts de développement; la dégradation continue de la terre et la perte conséquente de sol productif attribuée à une mauvaise gestion de l'utilisation des terres et à l'absence d'intrants techniques et fondés sur le savoir; et la présence de ravageurs destructeurs qui ont effacé des acres de cultures aggravant davantage la situation.

La «crise de l'agriculture africaine» largement reconnue est les défis auxquels sont confrontés les petits exploitants et la vive réalité face aux gouvernements africains qui luttent pour nourrir leurs citoyens ont motivé les chefs d'États et de gouvernement africains à faire une déclaration.

Pour soutenir l'agriculture biologique en Afrique en vertu de la décision EX.CL/ Déc. 621 (XVII) en 2011. La Commission de l'Union Africaine (CUA) a ensuite priorisé le secteur agricole dans son plan stratégique 2014-2017. En conséquence, diverses initiatives sont actuellement en cours pour relever le défi de l'insécurité alimentaire, entre autres. Une de ces initiatives est l'initiative «Agriculture écologique et biologique» (I-AEB); Défini comme «un système holistique qui soutient la santé des écosystèmes et repose sur des cycles fonctionnels adaptés aux conditions locales, plutôt que l'utilisation d'intrants synthétiques qui ont des effets néfastes sur la santé (humaine, animale, végétale et environnementale)» en général. Les pratiques AEB Ont gagné une reconnaissance mondiale. Par exemple, la Convention sur la diversité biologique (CDB, 2001) reconnaît l'importance des connaissances traditionnelles dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole, tandis que le PNUE reconnaît également le rôle essentiel de la diversité bio culturelle dans le développement durable.

L'Initiative Agriculture Ecologique et Biologique (I-AEB) est une initiative continentale prometteuse pour accroître la productivité des petites exploitations africaines, avec des répercussions positives sur la sécurité alimentaire. L'idée de propulsion pour cette initiative est apparue après que la Commission de l'Union africaine (AUC) a appuyé un atelier au Kenya en 2011, qui a abouti à l'élaboration de la note de concept, de la proposition et de la formation ultérieure d'un Comité de Pilotage (CP) sur l'agriculture biologique. En ce qui concerne la valeur de ce résultat, la CUA a ensuite élargi les membres de ce comité en y incluant des représentants des Communautés Economiques Régionales (CER) en Afrique, Agence de Planification et de Coordination du NEPAD, Organisations Agricoles, Organisations de la Société Civile OSC), les Bailleurs, les Secteurs Privés intervenant dans l'agriculture, le Réseau Biologique Africain (AfroNet), les Organismes de Certification Bio, les Institutions de Recherche, Institutions Académiques, les Institutions ou réseaux de Développement de l'Agriculture écologique et Biologique et les Partenaires de Développement. En tant que mesure de son soutien, la Commission de l'Union Africaine propose le Président au Comité de Pilotage Continental de l'AEB. La CUA, avec le soutien de la DDC, a également facilité l'élaboration des Règles de Procédure et des Termes de Référence pour guider le travail du Comité de Pilotage continental (CPC). Le CSC a recommandé un examen du Plan d'Action africain pour l'environnement afin de tenir compte des réalités actuelles et, en plus, d'élaborer un plan stratégique sur l'agriculture écologique et biologique.

L'initiative a été mise en œuvre en Afrique depuis 2012, à titre expérimental, dans six pays, à savoir l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Nigéria et la Zambie.

Le déploiement a atteint huit (8) pays - quatre en Afrique de l'Est (Ethiopie, Kenya, Ouganda et Tanzanie) et quatre en Afrique de l'Ouest (Mali, Nigéria, Bénin et Sénégal), dans le but global d'intégrer l'agriculture écologique dans les systèmes de production des pays, ainsi que dans les plans et politiques de production agricole.

Afin de soutenir les agriculteurs et les exportateurs biologiques et de soutenir l'établissement de plates-formes d'agriculture biologique parmi les États membres de l'Union africaine pour accéder aux marchés, le Département de l'Economie et de l'Agriculture Rurales (DEAR) de la Commission de l'Union Africaine (CUA) a organisé des ateliers de formation sur les normes biologiques et les systèmes de certification, la production biologique, le marketing et le support de vulgarisation. Ces tâches sont conformes à la décision des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine concernant l'agriculture biologique.

La trajectoire des succès réalisés, les succès et les défis rencontrés sont documentés dans le cadre de divers projets indépendants dans le cadre de cette initiative.

1.1 Alignement aux politiques et au cadre de développement continentaux et internationaux

L'initiative AEB est alignée sur l'agenda l'UA-Département de l'Economie Rurale et Agriculture (ERA) de l'UA, au Cadre des résultats globaux du Programme de Développement de l'Agriculture en

[1]Including Ecological Farming

Afrique (PDAA), de la Déclaration de Malabo et de l'Agenda 2063. En s'alignant sur la Déclaration de Malabo sur le PDAA et son engagement à accélérer la croissance et la transformation agricoles pour la prospérité partagée et les moyens de subsistance améliorés en exploitant les possibilités de croissance économique inclusive et de développement durable en Afrique par les chefs d'États et de gouvernement de l'Union Africaine en juin 2014, l'Initiative AEB dans le cadre de ses six stratégies de mise en œuvre contribue à la réalisation des engagements relatifs aux principes et aux valeurs du processus du PDAA. Il s'agit: d'améliorer le financement des investissements dans l'agriculture, de mettre fin à la faim d'ici 2025, de réduire de moitié la pauvreté grâce à une croissance et une transformation agricoles inclusives, à stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles et à renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production au changement climatique et d'autres risques connexes énoncés dans les sept domaines prioritaires de la Déclaration.

Les engagements de la Déclaration de Malabo

1. Réitère son engagement aux principes et aux valeurs du processus PDAA
2. S'engage à améliorer le financement des investissements dans l'agriculture
3. S'engage à mettre fin à la faim en Afrique d'ici 2025
4. S'engage à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015 grâce à une croissance et une transformation agricoles inclusives
5. S'engage à stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles
6. S'engage à renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production au changement climatique et à d'autres risques connexes
7. S'engage à une redevabilité mutuelle des actions et des résultats

Cadre de résultats du PDAA

Niveau 1: Résultats de haut niveau (a) création de richesse et (b) réduction de la pauvreté; C) Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; D) amélioration de la portée et de la qualité des filets de sécurité productifs; Et (e) la résilience des écosystèmes et des systèmes sociaux.
Niveau 2: résultats intermédiaires de la productivité agricole, de la compétitivité et de la croissance inclusive.
Niveau 3: une combinaison de diverses capacités nécessaires pour accélérer la croissance agricole.

Ordre du jour de la Commission de l'Union africaine (CUA) Aspirations à l'horizon 2063

Aspiration 1: une Afrique prospère, basée sur la croissance inclusive et le développement durable.

Aspiration 6: Une Afrique où le développement est axé sur les gens, en s'appuyant sur le potentiel des Africains, en particulier de leurs femmes et de leurs jeunes, et avec des enfants bien soignés.

Département de l'Economie Rurale et de l'agriculture (DERA) De l'UA Domaines de résultats clés

1. Soutenir la mise en œuvre des programmes prioritaires du CADP en tant qu'instrument visant à stimuler la production agricole, la productivité, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, éliminer la faim et réduire la pauvreté.
2. Concevoir et mettre en œuvre des programmes sur l'agroalimentaire, y compris sur l'amélioration de l'accès aux ressources productives et aux capacités des femmes et des jeunes et d'autres groupes sociaux défavorisés.
3. Concevoir et mettre en œuvre des programmes visant à exploiter les infrastructures rurales pour l'accès au marché et le commerce des produits agricoles.
4. Amélioration de la mise en œuvre des programmes prioritaires sur l'environnement et les ressources naturelles et les changements climatiques.

Initiative agriculture ecologique et biologique principaux domaines cles de (resultats) 2015-2025

1. Les connaissances scientifiques et endogènes des technologies et innovations sur l'agriculture écologique et biologique (AEB) ont augmenté.
2. L'Information et la communication sur les approches AEB, les bonnes pratiques (production, processus et systèmes d'apprentissage) sont développés, emballés et diffusés.
3. La cartographie de la chaîne de valeur des produits AEB, la collecte de données, l'analyse des opportunités et la vérification des produits / intrants sont menées.
4. Les stratégies de Développement des Entreprises (SDE) pour les entreprises ciblées le long des chaînes de valeur sont développées.
5. La part de marché des produits de qualité AEB sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux a augmenté.
6. Les partenariats et réseaux fonctionnels aux niveaux national, régional et continental sont établis.
7. Une compréhension et une prise de conscience harmonisées de la valeur et des avantages de l'agriculture écologique et biologique (AEB) sont établies parmi les différents acteurs.
8. L'intégration et l'alignement de l'AEB sur les politiques, les plans et les cadres réglementaires du secteur agricole et d'autres ministères concernés ont été réalisés avec les gouvernements nationaux et les Communautés Economiques Régionales (CER).
9. Les institutions AEB sont bien gouvernées avec efficience et efficacité.

En mettant en œuvre l'action planifiée sur la recherche, la formation et la vulgarisation, la chaîne de valeur et le développement du marché, ainsi que le développement des politiques et des programmes, l'initiative AEB réalisera l'objectif d'intégrer l'agriculture écologique et biologique dans les systèmes nationaux de production agricole, ce qui entraînera une amélioration de la qualité de la vie pour les citoyens africains, que la déclaration de Malabo finira par atteindre. Grâce aux activités planifiées d'information et de communication, de réseautage et de partenariat et au renforcement des capacités institutionnelles, l'Initiative assurera la diffusion d'un public plus large avec des informations adéquates et des activités pratiques visant à répondre au rêve africain de la sécurité alimentaire.

L'initiative AEB a également aligné ses résultats et sa logique d'intervention sur le cadre global des résultats du Programme de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDAA) (2015-2025). En empruntant énormément au cadre de résultats du PDAA, l'initiative AEB propose de promouvoir la valeur ajoutée et un esprit d'entreprise agro-alimentaire africain plus agressif de produits écologiques et biologiques sur les marchés nationaux et mondiaux grâce à son troisième domaine prioritaire de la chaîne de valeur et du développement du marché. L'initiative AEB propose également de renforcer ses institutions et ses communautés pour libérer leur potentiel. Les institutions de l'AEB seront soutenues pour élaborer des cadres et des systèmes qui favorisent la transparence et la responsabilité et disposent également d'une forte capacité de développement et de gestion des programmes afin de leur permettre d'atteindre les principaux domaines de résultats identifiés pour la croissance de l'agriculture africaine. L'I-AEB adopte également une stratégie qui favorisera des alliances et des partenariats efficaces pour assurer une large diffusion en Afrique. L'initiative vise à sensibiliser les femmes, les jeunes et les communautés rurales comme ses comme ses principaux parties prenantes. La Commission de l'Union africaine (CUA), qui préside également le Comité de Pilotage Continental d'AEB (CPC) prendra la direction de la mise en œuvre de cette initiative, conformément à la stratégie de mise en œuvre du cadre de résultats du CADP aux niveaux régional et continental.

L'initiative AEB, qui est une initiative continentale avec des structures de niveau national/pays au niveau continental, répond à l'Agenda de 2063 de l'UA et est conçue pour aider à définir le rôle de l'agriculture écologique et biologique de l'ordre du jour. En fin de compte, l'initiative AEB et l'Agenda 2063 visent à diriger des politiques et des programmes adaptés à l'échelle nationale sur le continent qui assurent à un peuple africain une vie de qualité et saine et bien nourrie. L'Ini-

tiative, tout comme l'Agenda 2063, repose sur la prémisse d'écosystèmes sains et de pratiques agricoles qui préservent l'environnement naturel africain. L'initiative AEB et l'Agenda 2063 ont un centre d'intérêt commun qui est la production à grande échelle, l'amélioration de la productivité et la valeur ajoutée grâce au leadership transformateur, aux ressources nécessaires et aux capacités accrues conduiront à la prospérité des pays africains ainsi qu'à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ses citoyens.

La stratégie de mise en œuvre adoptée par DRAA repose sur la théorie du changement que les quatre domaines prioritaires clés de DRAA mentionnés ci-dessus peuvent être atteints si la conception et la capacité de mise en œuvre des politiques améliorées et inclusives sont améliorées; et des institutions plus efficaces et plus solides pour s'acquitter de rôles et responsabilités clairs. Cela résonne avec l'objectif de l'initiative AEB pour les dix prochaines années: veiller à ce que les gouvernements africains adoptent et incluent les pratiques AEB dans les politiques, les plans et les programmes pertinents.

1.2 Alignement aux Objectifs de développement durable de l'ONU

La stratégie AEB s'harmonise avec les nouveaux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD) suivants:

1 NO POVERTY	Fin de la pauvreté sous toutes ses formes partout.
2 ZERO HUNGER	Mettre fin à la faim, réaliser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. Sous toutes ses formes partout.
3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING	Assurer une vie saine et promouvoir le bien être pour tous à tout âge.
12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION	Assurer une consommation et formule durable de la production.
13 CLIMATE ACTION	Entreprendre des actions urgentes pour combattre le changement climatique et ses impacts.
14 LIFE BELOW WATER	Conserver et utiliser durablement les sources océans, mères et maritimes pour un développement durable
15 LIFE ON LAND	Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des terres écosystèmes, géré durablement les forets, combattre la désertification et renverser à moitié la dégradation du sol et la perte de la biodiversité.
17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS	Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour un développement durable.

1.3 Réalisations et enseignements tirés de la mise en œuvre du premier plan d'action AEB (2011-2015)

Le premier plan d'action AEB était ambitieux avec son budget d'activité, sa portée technique et sa couverture géographique. Le plan a été soumis aux acteurs parties prenantes intéressés et aux bailleurs pour un soutien financier pour sa mise en œuvre. À ce jour, le soutien de l'Initiative a été reçu par la Direction de Développement et de la Coopération Suisse et de la Société Suédoise pour la Conservation de la Nature/ASDI, avec des projets AEB en cours en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les activités initialement planifiées ont été assez bien mises en œuvre malgré la pénurie de financement adéquat. La diversité des parties prenantes impliquées dans l'initiative a grandement contribué au succès de la phase pilote, qui a jeté les bases de l'Initiative en cours d'élaboration dans huit pays africains, soit deux autres parmi les six au cours de la phase pilote.

Les enseignements tirés comprennent:

- Les producteurs en Afrique sont prêts à adopter et à adapter les pratiques AEB dans la mesure où elles se traduisent par une sécurité alimentaire et des avantages financiers directement améliorés pour les ménages. Ainsi, les praticiens de l'AEB ont pour tâche de fournir des preuves de ces avantages directs afin d'amener davantage d'producteurs à bord et de créer une masse critique qui contribuera à accroître la portée de l'AEB en Afrique.

- Les gouvernements nationaux sont prêts à recentrer leurs efforts sur l'agriculture en général et en particulier vers l'AEB s'ils sont convaincus que l'initiative assurera la sécurité alimentaire et permettra l'alimentation adéquate de leurs citoyens.

- La pénurie d'intrants agricoles biologiques (en particulier les graines et les engrais) reste un défi majeur pour la promotion de l'AEB. Les producteurs ayant de vastes étendues de terres ne sont pas en mesure d'accéder à des semences et des engrais biologiques adéquats et abordables. Cela a ralenti les progrès et a mis en évidence un lien faible dans l'Initiative AEB, qui est exploité par les parties favorisant d'autres approches agricoles conventionnelles.

- Une inclusion plus importante des femmes et des jeunes dans les initiatives AEB assurera une meilleure prise en charge de l'Initiative, ainsi que son avenir.

- L'adaptabilité des producteurs à cette initiative est élevée, car elle englobe des pratiques qui sont familières et sont enracinées dans les pratiques agricoles des sociétés locales utilisées longtemps avant que l'agriculture conventionnelle ne prenne la scène.

- Il y'a beaucoup d'informations et de connaissances indigènes indécentes et peu validées qui devraient être exploitées et mises à la disposition des parties prenantes à travers les efforts d'information et de communication de l'initiative (tels que les centres de ressources, la radio, les médias imprimés, les sites Web, entre autres).

- La stratégie de l'initiative visant à travailler avec des institutions déjà établies, telles que les Mouvements Nationaux pour l'Agriculture Biologique (MNAB), a permis une coordination efficace des différents efforts des différentes parties prenantes; ainsi que l'acceptation accélérée de l'AEB au sein d' un public plus large.

CHAPITRE

2 LECONTEXTE OPÉRATIONNEL EN AFRIQUE ET LES IMPLICATIONS POUR LA STRATÉGIE AEB

2.1 Analyse des facteurs externes et de la façon dont ils affectent la Stratégie AEB

Analyse politique

L'Afrique exerce une politique énergétique considérable pour relever les défis auxquels fait face le secteur agricole. Les gouvernements se sont rendu compte que, à moins que leurs populations ne soient bien nourries, le développement ne se fera pas. Après tout, le bien-être des gens est la seule mesure cardinale qui compte lors de la définition des progrès.

En vertu de la Déclaration de Malabo, les gouvernements africains se sont engagés collectivement à allouer 10% de leurs budgets nationaux à l'agriculture, à développer de nouvelles semences et technologies et à créer un environnement de marché propice aux produits agricoles. Au niveau continental, une attention particulière a été accordé à l'agriculture par les chefs d'États et de gouvernement de l'Union Africaine à travers le Plan Stratégique de l'Union africaine (2014-2017), le Plan Opérationnel de l'Economie Rurale et Agricole (ERA) et d'autres instruments tels que le Résolution appuyant l'agriculture biologique en Afrique dans le document EX.CL/ Déc. 621 (XVII).

Selon le Président de la Commission de l'Union Africaine (PCUA), le Dr Nkosazana Dlamini Zuma:
"Nous considérons l'agriculture comme l'un des principaux moteurs de l'industrialisation. Nous avons la terre, les gens et les produits. Mais nous devons transformer plus de nos produits afin de créer des emplois pour les jeunes."

La participation évidente des Commissions Economiques Régionales (CER) dans les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire en Afrique est louable. La Communauté de Développement de l'Afrique de l'Ouest (CDAO) a mandaté sa Direction de l'alimentation,

de l'agriculture et des ressources naturelles pour développer, promouvoir, coordonner et faciliter l'harmonisation des politiques et des programmes afin d'accroître la production agricole et des ressources naturelles et de promouvoir le commerce. Cet engagement vise à assurer la sécurité alimentaire et le développement économique dans la région sur une base durable.

La Communauté de l'Afrique de l'Est, dans le cadre de la Politique agricole et de développement rural d'EAC (EAC-ARDP), guide les initiatives en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire dans la région. Les obstacles au commerce entre les États membres sont abordés par les marchés communs, l'union monétaire et les initiatives de l'union douanière. La stratégie agricole du Marché Commun pour l'Afrique de l'Est et du Sud (MCAES) encourage les États membres à éliminer tous les obstacles au commerce et à élargir les marchés des produits agricoles, à adapter les nouvelles technologies et à améliorer l'environnement politique. La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le cadre de sa politique agricole régionale intitulée «Politique Agricole UEMOA ECOWAP» a pour objectif général de contribuer durablement à répondre aux besoins alimentaires de ses populations, à assurer le développement économique et social, à réduire la pauvreté parmi les Etats membres, et ainsi réduisant les inégalités existantes entre ses territoires, zones et nations. L'Union économique et monétaire de Ouest Africaine (également connue sous le sigle français, l'UEMOA) et l'union douanière renforcent encore la coopération et l'intégration entre leurs États membres et renforcent la libre circulation des marchandises, y compris les produits agricoles. L'un des objectifs de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) est l'adoption d'une politique commune dans tous les domaines qui assurent le développement industriel, agricole, commercial et social de ses Etats membres.

Tous les gouvernements nationaux en Afrique ont des politiques favorisant l'agriculture durable. La politique est juste. Cependant, les conflits du continent constituent un grand obstacle au développement dans le secteur. On peut citer les conflits prolongés au Tchad, en RDC, en Somalie, au Soudan et au Sud-Soudan; ainsi que les activités des terroristes renforcés touchant gravement certains pays comme le Kenya et le Nigeria. Les soulèvements populaires du printemps arabe en Egypte, en Libye et en Tunisie sont des événements historiques dont les conséquences involontaires ont maintenu le «visage de la faim» en Afrique. De telles incidences menacent la réalisation des objectifs des CER sur le continent.

Analyse économique

L'agriculture continue de figurer comme le secteur le plus important dans l'économie africaine, en second lieu dans le commerce et l'industrie. Avec plus de 60% des terres actuellement non cultivées, mais adaptées à l'agriculture, un marché urbain à croissance rapide et un bon nombre de producteurs résilients innovants; l'agriculture africaine apparaît comme une force dans le système mondial de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le potentiel des producteurs africains à réduire la pauvreté et à améliorer la nutrition pour ses populations et au-delà est élevé. Les gouvernements africains ont reconnu ce potentiel et augmentent les investissements dans l'agriculture, éliminent les obstacles au commerce régional et appliquent les leçons de développement scientifique et technologique pour embrasser une nouvelle révolution agricole.

L'environnement financier en Afrique s'est considérablement amélioré au cours des dernières années. Cette amélioration est attribuable à divers facteurs, dont l'augmentation des investissements dans les infrastructures, l'amélioration de l'environnement des entreprises et la croissance des institutions financières africaines. Les pays qui ont demandé des amortissements de dette au cours de la dernière décennie entrent aujourd'hui dans marchés obligataires souverains. Dirigé par l'Afrique du Sud, qui a émis un emprunt souverain d'environ USD 15,02 milliards au cours de la dernière décennie, le Nigeria, le Rwanda, le Ghana, le Mozambique, le Gabon et le Kenya se sont joints à la lutte contre le marché souverain. Cela signifie essentiellement que l'Afrique améliore son pouvoir d'achat qui entraînera graduellement la baisse de la demande d'aide étrangère. Équipé de la liberté financière, l'Afrique sera placée pour investir et développer plus rapidement sa princi-

[2]www.huffingtonpost.com/the...africa/africas-rising-middle-cla_b_10138018.html
[3]Grain Fish Money, Financing Africa's Blue and Green Revolutions, Progress Report 2014. Publication of the Africa Progress Panel

pale activité économique; l'agriculture. En outre, il y'a une classe moyenne croissante en Afrique2 (la croissance la plus rapide dans le monde) qui entraîne un marché intérieur accru pour des produits de qualité, en particulier des produits agricoles. Selon la Banque Africaine de Développement, 313 millions de personnes, 34% de la population africaine, dépensent 2,20 USD par jour, soit une augmentation de 100% en moins de 20 ans.

Selon le rapport sur l'état d'avancement de l'Afrique 2014, plus du tiers des pays de la région ont affiché des taux de croissance de plus de 6% en 2013. Cela reflète une amélioration des politiques macroéconomiques de la région qui l'ont amorti des pires effets de la Crise Financière Mondiale.
L'environnement commercial pour les investisseurs nationaux et étrangers s'est considérablement amélioré et la demande pour les ressources de l'Afrique (y compris les produits agricoles) a augmenté. Le secteur privé émergent et le soutien des partenariats privés/publics par les gouvernements sont d'autres domaines d'action que l'Afrique peut exploiter afin d'accroître l'investissement dans l'agro-transformation, la valeur ajoutée et l'accès aux marchés d'exportation agricole. Le défi consiste à répandre les bénéfices de la croissance à parts égales par le commerce intra-africain. Le rôle des CER est donc essentiel pour que les barrières commerciales existantes soient supprimées.

Les barrières sont parfois exacerbées par les effets de la mondialisation. Une combinaison de l'impact des programmes d'ajustement structurel antérieur et de certains changements dans les règles régissant le commerce international a réduit les prix des produits primaires exportés par les pays africains et a entraîné une augmentation des importations de produits agricoles de producteurs plus concurrentiels - dont certains sont hautement subventionnés dans leur pays d'origine. Par conséquent, l'Afrique doit prendre des mesures pour mieux comprendre les questions liées aux négociations commerciales multilatérales, élaborer des stratégies pour réduire la dépendance économique sur les produits primaires et mener des réformes majeures de ses stratégies de développement agricole et de recherche.

Analyse sociale

La population du continent africain croît rapidement. L'Afrique est malheureusement le continent le plus pauvre du monde, elle se vente également d'avoir le taux de croissance démographique le plus élevé au monde. Le Nigeria, par exemple se trouve dans le top des dix des pays les plus peuplés de la planète avec une population de 177 millions (Données démographique 2014) et devrait grimper au top des cinq au cours de ce siècle. Malgré la pandémie de VIH / SIDA, la population africaine n'a pas diminué en raison des taux élevés de fécondité (par exemple les taux de naissances moyennes par femme) inclinent l'équilibre vers la croissance du nombre total de population. Dans quelques pays, comme le Botswana, le Lesotho et l'Afrique du Sud, la croissance de la population a ralenti de manière spectaculaire ou s'est arrêtée en raison du SIDA, mais la croissance globale dans la région dépasse celle d'autres régions du monde.

.....

Pour citer le Panel de progrčs et le rapport sur l'Afrique, dirigé par Kofi Annan, notez: La mesure ultime des progrčs ne se trouve pas dans les chiffres du PIB ou les taux de croissance, mais dans le bien-ętre des personnes et dans les perspectives de permettre aux gens d'améliorer leurs vies et l'Afrique NE S'APPLIQUE PAS uniquement ŕ de cette mesure !!!

.....

On s'attend à ce que la population africaine dépasse le double de 2,4 milliards d'ici 2050 (en hausse par rapport aux estimations actuelles de 1,1 milliard de personnes), la partie subsaharienne étant actuellement de 900 millions plus, atteignant 2,2 milliards4. Selon le Rapport sur l'état d'avancement de l'Afrique 2014, la moitié de la croissance de la population mondiale d'ici à 2050 se produira en Afrique en raison des taux d'espérance de vie plus longs. Heureusement, l'Afrique compte aussi la population de jeunes qui connaît la croissance la plus rapide. La moitié de la population de la région est âgée de moins de 25 ans, ce qui signifie que l'Afrique a une population énorme et croissante de jeunes adultes qui est sa main-d'œuvre potentielle, qui peut également constituer une opportunité pour l'innovation. La preuve suggère que la combinaison d'une population croissante, plus l'amélioration des fortunes économiques, génère un marché élargi et une demande accrue de nourriture, car les populations doivent être nourries. Mais ce potentiel doit être exploité de manière constructive afin que les jeunes adultes trouvent des opportunités de travail qui forment leur car-

[4]The Population Research Bureau, a Washington-based outfit 2014. ..... See also the 2014 world population data sheet

rière en fonction des besoins de développement des économies de leurs pays.

Les producteurs en Afrique sont la ressource la plus importante encore négligée de la région. La plupart d'entre eux continuent à vivre et à travailler dans les zones rurales en tant que petits exploitants. La fracture rurale-urbaine est l'une des plus grandes lignes de faute sociale, les zones urbaines bénéficiant d'un plus grand développement que la plupart des régions rurales de l'Afrique. La richesse des connaissances, des systèmes agricoles complexes et des pratiques fondées sur la sagesse et la culture traditionnelles sont à peine étudiées. Très peu de connaissances autochtones sont partagées entre les producteurs locaux et les décideurs politiques de haut niveau sur le continent. Étant donné qu'il représente encore au moins 80% de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté, l'Afrique reste bloquée sur la ligne de front de la guerre mondiale contre l'extrême pauvreté.

À l'heure actuelle, la plupart des populations africaines ne sont pas mieux informées de la valeur des produits «verts» ou écologiques, de la qualité des produits, du service à la clientèle et du soutien des énergies renouvelables et du recyclage des marchandises après leur durée de conservation. En fait, les préférences générales concernent les biens importés, y compris les aliments transformés, l'utilisation d'énergie non renouvelable et un mode de vie «riche» qui n'est ni sain ni conscient de l'environnement. Les cas de maladies liées au mode de vie (diabète, obésité, hypertension artérielle, etc.) et les décès liés au continent ont considérablement augmenté au cours des 50 dernières années, puisque la plupart des pays se sont libérés de la domination coloniale directe.

Analyse technologique

"Une grande partie de la diversité biologique mondiale est sous la garde des producteurs qui suivent des pratiques anciennes d'agriculture et d'utilisation des terres. Ces systèmes agricoles écologiquement complexes associés aux centres de diversité génétique des cultures incluent non seulement les cultivars traditionnels ou les «races locales» qui constituent une partie essentielle de notre héritage génétique des cultures mondiales, mais aussi les espèces végétales et animales sauvages qui servent l'humanité comme ressources biologiques »(Oldfield Et Alcorn l991b: 37).

Les technologies agricoles autochtones couvrent tous les aspects de ce qui constitue la gestion holistique d'une ferme, d'une forêt, d'un parcours, d'un lac ou d'une rive de mer pour une production soutenue. Ces technologies agricoles autochtones alimentent les communautés actuelles vivant autour de la ressource; tout en tenant compte de la production future de biens ou de services similaires pour les générations futures. Les technologies utilisées par la plupart des petits producteurs africains, la majorité des femmes, englobent l'art de la «sélection du matériel génétique», la gestion de la fertilité des sols, la conservation et l'utilisation durable de l'environnement, la conservation des aliments, la gestion post-récolte, la collecte de l'eau de pluie, les prévisions météorologiques, le travail du sol, le contrôle des mauvaises herbes et la lutte contre les maladies. Les technologies sont très contextuelles et culturellement spécifiques. Bien que des progrès modestes aient été réalisés dans l'adaptation des technologies agricoles qui préservent la santé des plantes, des animaux et des humains, il faut faire plus. Ces technologies d'intérêt (indigènes et scientifiques) doivent être recherchées, documentées, intégrées et diffusées parmi les producteurs en Afrique.

L'Afrique a également connu une croissance rapide des technologies de la communication de l'information. Par exemple, il est remarquable que les téléphones mobiles soient devenus les dispositifs qui relient les producteurs à l'information sur le marché, aux technologies et aux pratiques agricoles. Les médias imprimés et la radio sont également largement utilisés pour promouvoir l'agriculture en ce jour et l'âge

La plate-forme de données **ESOKO**, largement utilisée en Afrique de l'Est, utilise de la voix et des SMS pour recueillir des données, partager de nouvelles techniques agricoles et améliorer les liens entre les petits exploitants et d'autres acteurs le long de la chaîne de valeur agricole. De même, **MMLOUMA** au Sénégal relie les producteurs aux acheteurs d'aliment en affichant des prix et des localisations en temps réel. L'application **I-COW** de Green Dream Tech Ltd au Kenya utilise des téléphones mobiles pour traiter et diffuser des informations agricoles auprès des producteurs en fonction de méthodes de production agricole durables, y compris la production laitière. Le **E-WALLET** au Nigéria permet aux producteurs de recevoir des semences subventionnées et des bons d'engrais via leurs téléphones portables. AGROMAG au Bénin partage de nouvelles techniques

agricoles et améliore les liens entre les petits exploitants et d'autres acteurs le long de la chaîne de valeur agricole. Infonet-Biovision de Biovision Farmer Communication Program au Kenya est une plate-forme basée sur le Web qui permet aux petits exploitants et aux autres utilisateurs d'accéder et d'utiliser l'information sur les pratiques agricoles écologiquement durables sur la santé humaine, la santé végétale, la santé animale et la santé environnementale via des Plates-formes en ligne et hors ligne.

Le service de transfert d'argent mobile **M-PESA** au Kenya est utilisé par les producteurs pour payer leurs intrants et les clients à acheter des produits agricoles. Il dispose également de services bancaires et de prêts (M-Shwari) que les producteurs utilisent actuellement. **COCOALINK** au Ghana relie les producteurs de cacao à l'information sur les bonnes pratiques agricoles. **M-MALAWI** soutient et développe la croissance de l'argent mobile au Malawi grâce à une série d'interventions coordonnées. **E-VOUCHER** au Zimbabwe aide les petits exploitants à la sécurité à accéder aux intrants agricoles. Le journal The Nation au Kenya dispose d'un retrait agricole chaque samedi intitulé «Seeds of Gold», et son principal concurrent, The Standard Newspaper, organise également un retrait similaire de «Smart Harvest» le même jour.

L'Afrique subsaharienne, cependant est loin derrière le reste du monde lorsqu'il s'agit d'infrastructures de base - routes, énergie (électricité) et autres réseaux de services. Il possède le moindre réseau de routes pavées et l'électricité fournie directement aux ménages. Ce déficit a un impact considérable sur la mesure dans laquelle l'Afrique peut «s'engager» sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux. Les coûts élevés des transports et de l'énergie en Afrique limitent
L'accès à des marchés haut de gamme, et donc des opportunités d'investissement.

Analyse environnementale

Le changement climatique, avec son impact sur la fréquence des phénomènes météorologiques erratiques, y compris les événements extrêmes, tant dans les pays Sahélien que dans les pays Sahraouis, est le phénomène environnemental le plus difficile auquel se heurtent aujourd'hui les producteurs africains. Les saisons ont changé, les pluies ne sont plus prévisibles et les saisons sèches sont plus chaudes qu'auparavant. Comme la majeure partie de l'agriculture africaine est alimentée par la pluie, les conditions environnementales provoquées par le changement climatique exacerbent les défis déjà énormes auxquels fait face le secteur agricole. Bien que la sensibilisation et les efforts visant à faire face au changement climatique en termes de stratégies d'atténuation et d'adaptation augmentent, il reste beaucoup à faire pour intégrer la compréhension de ce phénomène et de sa relation avec la production agricole sur l'ensemble du continent. L'investissement croissant dans l'utilisation des énergies renouvelables, solaires, éoliennes, hydroélectriques et biogaz est un exemple. Mais l'investissement dans une recherche agricole appropriée reste très en retard. Même des technologies éprouvées améliorées, telles que le système d'intensification du riz (SRI) qui augmente les rendements tout en réduisant l'utilisation de l'eau et de la production du méthane n'atteignent pas les producteurs africains qui doivent être mieux informés et formés. Cette communication médiocre et le manque de sensibilisation peuvent être observés dans les attitudes générales que l'on trouve dans une grande partie de l'Afrique en ce qui concerne l'utilisation des terres, les modes de pâturage, la gestion des déchets urbains et industriels, les efforts de recyclage, ainsi que la pollution de l'air et de l'eau. Des lois et des règlements contre la pollution environnementale existent dans la plupart des pays, mais ces lois ne sont pas effectivement appliquées.

La poussée vers les intrants synthétiques de la ferme est si grande qu'elle est représentée comme la seule voie pour soulager l'Afrique de son déficit alimentaire. De nombreux gouvernements ont joué avec cette poussée, en prêtant seulement un soutien nominal au sous-secteur de l'agriculture écologique et biologique. Ce n'est pas un secret que la plupart de ces intrants agricoles synthétiques (pesticides, herbicides, pollution génétique, etc.) ont un impact négatif sur la météo et augmentent la production d'émissions de carbone.

Les conditions météorologiques tropicales (vents violents, faibles précipitations, soleil chaud, etc.) et le mode de vie nomade en Afrique ont également contribué dans une certaine mesure à la dégradation de l'environnement (érosion des sols, déforestation, perte de biodiversité et mauvais niveau de nutriments du sol) et finalement la productivité agricole.

[5]Indigenous knowledge of some nomadic groups e.g. Pokot and Turkana of northwest Kenya, show climate-smart traditional natural resource management including in times of drought. See Edmund Barrow's 1988 findings https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/936.pdf

Il faudra des innovations dans les pratiques agricoles et les changements de politiques pour permettre aux producteurs africains d'exploiter et d'adapter les technologies écologiques bios. La plupart des institutions et universités de recherche en Afrique procèdent à des recherches en partenariat avec les producteurs dans les efforts à cet effet, dont les résultats devraient être partagés avec les producteurs d'Afrique.

Analyse juridique

L'environnement juridique protégeant l'agriculture (droits d'auteur, brevets/propriété intellectuelle (PI), lois sur la santé la sécurité et la protection des consommateurs) existe et est consacré à la plupart des constitutions et des politiques africaines. Cependant, il faut encore renforcer l'environnement juridique et institutionnel pour permettre aux entreprises agricoles et aux investisseurs intéressés sur le continent de prospérer. Le défi le plus critique réside dans l'application de ces lois. L'application de la loi est donc essentielle si l'Afrique doit sortir de la situation actuelle en matière d'insécurité alimentaire.

2.2. Forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'AEB

Forces

L'initiative AEB tire sa plus grande force du fait qu'il s'agit d'un processus axé sur l'Afrique dont la décision a été soutenue par tous les gouvernements nationaux africains (Réf. Décision EX.CL/Déc. 621 (XVII)). Cela signifie donc que l'agenda et le thème de l'initiative AEB sont et ne peuvent être décidés et/ou gérés en interne. Toutes les contributions externes sont destinées à soutenir la cause, mais pas à déterminer ses processus et ses résultats.

La richesse des connaissances autochtones existantes sur l'agriculture écologique et biologique sur le continent est une force et une opportunité qui ne peuvent être ignorées. De nombreuses pratiques agricoles écologiques (y compris purement organiques) diverses et créatives basées sur des connaissances traditionnelles riches et la biodiversité agricole se trouvent en Afrique. Cela rend la résilience, la capacité des systèmes socio-écologiques à produire les ensembles souhaités de services éco systémiques face aux perturbations et aux changements, une caractéristique essentielle de l'AEB et, si elles sont appuyées par des recherches et des politiques appropriées, il a été démontré que la connaissance est efficace dans Lutte contre la dégradation de l'environnement, la pauvreté et l'amélioration de la vie.

Le nombre croissant de parties prenantes qui adoptent l'agriculture écologique et biologique sur le continent est une force qui commence à lancer le concept à de plus grands sommets. Les pays africains, les Commissions Economiques Régionales, les Etablissements de Recherche et de Formation, les Universités, les Ecoles Polytechniques, les Collèges, les Producteurs, les Commerçants, les Spécialistes/ personnel qualifiés et les Consommateurs sont parmi les acteurs qui s'intéressent à cette initiative. L'engagement collectif de ces acteurs contribuera à la réalisation des objectifs AEB. L'AEB fonctionne dans un contexte où les normes biologiques africaines (par exemple PGS, ARSO et ECOMAC) sont déjà établies. Il s'agit là d'une force qui permet non seulement de légitimer les produits AEB; Mais sert également à démontrer la détermination avec laquelle l'agriculture africaine part de l'agriculture conventionnelle. En effet, la reconnaissance et l'accréditation internationales de ces normes organiques africaines demeurent une question importante.

Les structures organisationnelles existantes de l'AEB sont des sources de forces en elles-mêmes. Les forums nationaux forment l'épine dorsale qui peut aider à ancrer AEB dans toutes les politiques et plans agricoles nationaux - si les forums jouent leurs rôles et leurs responsabilités. Le Secrétariat de l'AEB devrait être le pont entre les Etats membres et le Comité de Pilotage Continental, en favorisant le partage des connaissances entre les États et les progrès accomplis. Le Comité de Pilotage continental AEB qui a son siège dans la CUA sert de pont entre le secrétariat de l'AEB et la Commission de l'Union africaine en matière de suivi, de conseil, de mobilisation des ressources, d'orientation et de mise en œuvre de l'AEB

Faiblesses

Le manque de coordination claire des acteurs de l'AEB au niveau des pays pour leur permettre de participer pleinement à la promotion du secteur AEB grâce à leurs engagements sectoriels a été une faiblesse majeure lors des activités promotionnelles. Il semble y avoir des faiblesses de capacité au sein des membres des organisations de mise en œuvre, dont certaines sont basées sur la société civile, mais sont contraintes par des lois

nationales qui ne sont pas propices aux opérations des organisations de la société civile.

La pénurie de preuves empiriques et de données sur la capacité de l'AEB à répondre aux besoins alimentaires des populations africaines est le maillon le plus faible dans l'initiative.

Au moment où les gouvernements sont confrontés à l'alimentation de leurs populations, les promoteurs conventionnels de l'agriculture ont rapidement profité de l'existence de preuves empiriques préparées avec des chiffres, des ratios et des pourcentages de la façon dont l'agriculture conventionnelle peut nourrir les masses. Il n'est pas étonnant que nos gouvernements les adoptent de plus en plus nombreux. La stratégie pour AEB consiste à documenter, diffuser des études en faveur de 'lAEB qui se trouvent sur les étagères poussiéreuses de nos établissements de recherche. Les établissements de recherche devraient également intensifier davantage la recherche et la validation de systèmes de production agro-écologiques attentifs et créatifs qui reflètent et s'adaptent aux conditions locales.

La disponibilité limitée des intrants agricoles agro-écologiques (en particulier les semences et les engrais) est une faiblesse attribuable à divers facteurs, mais surtout à l'attrait accablant de l'agriculture conventionnelle. Alors que ces intrants agricoles étaient facilement disponibles dans le passé (engrais organique, graines locales, races animales adaptées, etc.), les politiques visant à utiliser l'engrais synthétique couplé à des semences générées pour répondre à un ensemble étroit d'entrées externes ont érodé lentement la disponibilité de graines adaptables et utilisation d'engrais biologiques. Cela signifie que les grandes fermes qui ont besoin de graines organiques et d'engrais en quantité importante peuvent ne pas offrir des fournitures adéquates. La stratégie pour l'AEB est donc de démarrer des systèmes dynamiques de marché et d'approvisionnement pour augmenter l'offre de ces intrants grâce à des pratiques telles que la multiplication des semences, la sélection de matériel génétique et le lobbying auprès des fournisseurs d'intrants du secteur privé pour investir dans des produits biologiques. D'autres faiblesses importantes incluent:

- Le financement limité de l'Afrique et la dépendance à l'égard du financement extérieur du Nord sont une faiblesse qui a menacé de ralentir la réalisation des résultats souhaités. Dans certains cas, le financement externe peut être le principal moteur de l'agenda pour l'AEB et influence la direction préférée par le financier, car cela est habituellement également lié à d'autres aspects des programmes mondiaux qu'ils appuient et aux systèmes d'investissement, y compris les services bancaires et les assurances.

- Le développement médiocre du marché des produits AEB manifesté par de faibles canaux de distribution, les barrières commerciales entre les États africains et la dépendance à l'égard du marché d'exportation sont des faiblesses qui ont ralenti la réalisation des bénéfices de l'AEB pour toucher les producteurs en exercice.

- En interne, les efforts visant à utiliser et à capitaliser sur les gains déjà réalisés à partir de la sagesse des anciens praticiens et personnalités ont été lents. La tendance à réinventer la roue a ralenti les progrès dans l'agriculture écologique et biologique.

- Les efforts visant à engager les gouvernements nationaux de manière significative sont insuffisants. Cela a conduit à la lenteur de l'institutionnalisation de l'AEB dans de nombreuses politiques et plans agricoles sur le continent.

- De même, l'incapacité d'adopter une approche multi acteur qui aboutirait à une gamme d'acteurs de l'industrie, y compris le secteur privé, est une faiblesse qui a permis la fin de l'offre d'intrants nécessaire pour cette initiative qui est lente à croître et à manquer d'action.

Opportunités

Les changements climatiques et la préoccupation mondiale croissante pour l'environnement présentent l'AEB avec une énorme opportunité. Le changement climatique sert à renforcer l'urgence et l'importance du transfert et de la diffusion des connaissances et technologies AEB existantes. Les changements climatiques ont, de facto, ouvert des espaces pour promouvoir les initiatives AEB. Les instituts africains de recherche et de formation doivent donc continuer à diffuser largement ce qui est déjà prouvé; tout en s'aventurant dans le développement, l'identification et la promotion de nouvelles innovations basées sur des sciences solides. Le fait que l'Afrique, en dépit du

fait que le gouvernement se concentre sur la technologie de l'agriculture moderne et industrielle, la majorité des petits exploitants utilisent leurs propres intrants agricoles (engrais et graines de fumier), ce qui élargit encore l'opportunité de réussir à promouvoir l'AEB sous forme de forme de l'agriculture qui atténue les effets du changement climatique.

La demande croissante des consommateurs pour les denrées AEB et les produits, tant au niveau local qu'international, est une opportunité qui s'est produite en raison de l'augmentation de la conscience de la santé, de la consommation de nourriture saine et des campagnes nutritionnelles. Cela répond parfaitement du «problème de la demande» pour les producteurs qui produisent pour le marché mondial croissant. Les prix les équitables pour les produits écologiques et ou biologiques devraient faire en sorte que les producteurs adoptent les pratiques AEB et augmentent la superficie cultivée sous AEB. Cette opportunité devrait également augmenter le nombre d'entreprises commerciales certifiées en AEB (par exemple, Kate Organics au Kenya).

Au niveau mondial, les Objectifs de Développement Durable (ODD) appuient les efforts de l'AEB. Cette approbation est accompagnée d'un soutien croissant des partenaires de développement du Nord (DDC, SSCN, UE, MISEREOR, etc.). C'est l'occasion pour l'Initiative d'exceller dans la promotion de l'agriculture durable sur le continent dans le cadre des ODD. Dans la mesure où l'agriculture continue de figurer au premier rang des priorités des Etats membres; l'AEB est stratégiquement placé dans une situation gagnant-gagnant.

Orientation géographique: Tous les 54 pays d'Afrique

RESULTATS

1. Les connaissances scientifiques et autochtones sur les technologies et les innovations de l'agriculture écologique biologique (AEB) ont augmenté
2. L'information et la communication sur les approches AEB, les bonnes pratiques (production, processus et systèmes d'apprentissage) sont développés, emballés et diffusés
3. La cartographie de la chaîne de valeur des produits AEB, la collecte des données, l'analyse des opportunités et les contrôles produits / intrants sont menés
4. Les stratégies de développement des entreprises (SDE) pour les entreprises cibles le long des chaînes de valeur sont développées
5. La part de marché des produits de qualité AEB sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux a augmenté
6. Des partenariats fonctionnels et des réseaux aux niveaux national, régional et continental sont établis
7. Une compréhension et une prise de conscience harmonisées de la valeur et des avantages de l'agriculture biologique écologique (AEB) parmi les différentes parties prenantes sont réalisées.
8. L'intégration et alignement des politiques, des plans et des cadres réglementaires du secteur de l'agriculture et d'autres ministères concernés sont réalisés
9. Bonne gouvernance de I-AEB avec efficience et efficacité.

DOMAINES PRIORITAIRES CLÉS

Priorité 1: **Recherche, formation et vulgarisation**
Priorité 2: **Information et communication**
Priorité 3: **Chaîne de valeur et développement de marché**
Priorité 4: **Réseautage et partenariats**
Priorité 5: **Développement de Politique et programmes**
Priorité 6: **Renforcement des capacités institutionnelles**

APPROCHES STRATEGIQUES

1. Approche holistique, multi acteur et multisectorielle
2. Stratégie de partenariat et de réseautage
3. L'autonomisation communautaire et l'inclusion
4. Stratégie de croissance et d'expansion

CHAPITRE

3 VISION, MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS FPNDAMENTALES AEB

Notre vision

Des systèmes écologiques, biologiques, résilients et dynamiques pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle et un développement durable en Afrique.

Notre mission

Améliorer efficacement les stratégies et les pratiques écologiquement et biologiquement grâce au développement des capacités institutionnelles, aux innovations scientifiques, à la participation au marché, aux politiques et programmes publics, à la sensibilisation et à la communication, à la coordination efficace, au réseautage et aux partenariats en Afrique.

Objectif global de l'initiative AEB

Intégrer l'agriculture écologique et biologique dans les systèmes agricoles nationaux d'ici 2025 afin d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens africains.

Valeurs fondamentales

Les valeurs de l'initiative AEB sont fondées sur la réalité des pratiques agricoles durables :

- Biodiversité, respect de la nature et le développement durable
- Promouvoir les cultures agricoles familiales, les connaissances autochtones, les pratiques culturelles et la sagesse
- Adopter l'équité et la justice dans l'écosystème
- Promouvoir une alimentation et nourriture saine

CHAPITRE

4 PRINCIPAUX DOMAINES PRIORITAIRES CLES ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

4.1 Domaines prioritaires clés

a) Recherche, formation et vulgarisation: il s'agit d'un domaine prioritaire qui aidera à maintenir le corps de données scientifiques et de connaissances dans l'appui de l'AEB. L'objectif principal du domaine prioritaire sera de mener autant de projets de recherche sur l'agriculture écologique et biologique que possible pour multiplier les données, les connaissances et les pratiques qui finiront par transformer l'agriculture en Afrique selon les principes et les pratiques d'AEB. Dirigé par des acteurs dans des Instituts de Recherche et de Formation et des Universités; des recherches participatives, interdisciplinaires et multiculturelles seront menées pour renseigner la formation des parties prenantes. Les connaissances, les innovations et les technologies seront développées conjointement avec les communautés rurales, les services de vulgarisation et de conseil. En impliquant les producteurs dans la recherche, les connaissances autochtones existantes seront exploitées et testées scientifiquement pour produire des données empiriques qui peuvent être utilisées pour validation et innovation. Le pilier garantira que les aspects genre de chaque innovation soient pris en considération afin que les technologies et les pratiques agricoles tiennent compte de la participation active des femmes et des groupes marginalisés (par exemple, les jeunes) à l'agriculture. Il existe actuellement plusieurs projets et programmes de recherche régionaux sur l'AEB, y compris ceux de FiBL en Afrique de l'Ouest et de l'Est et les activités du Centre International de la Physiologie des Insectes et d'Ecologie (CIPIE) à travers le continent. Une plus grande synergie avec ces programmes devrait être encouragée.

b) Information et communication: Ce domaine prioritaire sera le moteur par lequel l'AEB s'adresse à une grande majorité d'acteurs sur le continent. Son objectif principal sera d'utiliser diverses plates-formes d'information et de communication pour concevoir, intégrer et diffuser du matériel AEB pertinent à un public plus large en Afrique. En étroite collaboration avec tous les domaines prioritaires

[6]Including Polytechnics and other agricultural colleges

de cette initiative, une image de marque formidable pour l'AEB sera développée, des stratégies nationales d'information et de communication conçues et des contenus d'informations dans des formats appropriés seront communiqués à différents publics et parties prenantes sur la valeur et les pratiques d'AEB. Le plaidoyer et le lobbying sont des stratégies de communication pertinentes atteignant les décideurs et les gouvernements. Ce domaine prioritaire recueillera donc des informations pertinentes pour les responsables politiques et les lobbyistes.

c) Chaîne de valeur et Développement du marché:
Les efforts porteront sur trois domaines clés identifiés pour les chaînes de valeur des produits AEB:

- Stimuler la reproduction et la production de semences et de races qui sont disponibles et répondent aux intrants agricoles biologiques (en particulier les engrais et les bio-pesticides) afin que les producteurs puissent accéder à des marchés ciblés et augmenter leur production.
- Stimuler la valeur ajoutée des produits AEB afin de gagner des marges bénéficiaires plus élevées et offrir un emploi pour la qualité du traitement et de l'emballage entre la production et le marché.
- Développer des marchés durables pour accroître le commerce des produits AEB de grande valeur tant au niveau domestique qu'au niveau des exportations.
- Stimuler la participation des consommateurs tout au long du processus de la chaîne de valeur.

d) Réseautage et partenariats: cette priorité reconnaît que l'initiative AEB n'a pas de personnel dévoué dans chaque pays et communauté pour mettre en œuvre des politiques et des plans, et dépendra donc fortement des partenaires et des réseaux déjà présents dans l'industrie. L'engagement se fera par des accords de partenariat et des protocoles d'entente entre les exécutants de l'AEB et les partenaires potentiels et volontaires. Les réseaux et les mouvements en Afrique tels que le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FRAA), le Réseau Biologique Africain (AfrONet), les Mouvements Biologiques Nationaux, les Mouvements Biologiques Régionaux et des partenaires tels que les gouvernements, les producteurs, le Secteur Privé, la Société Civile, entre autres. Engagés pour maximiser l'impact, tirer parti des expériences et élargir la portée géographique et l'influence des activités AEB.

e) Développement des Politiques et des Programmes: c'est le domaine prioritaire qui aidera l'AEB à réaliser son but ultime. En étroite collaboration avec les domaines prioritaires 1, 2 et 3, les données empiriques seront intégrées aux formats appropriés pour les publics cibles. Grâce aux efforts de lobbying et de plaidoyer, les gouvernements nationaux africains seront persuadés d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes favorables à l'appui de l'AEB.

f) Développement des Capacités Institutionnel: cette priorité reconnaît le déséquilibre des capacités de gestion et de planification des institutions AEB émergentes. Des efforts seront consentis pour établir, développer, renforcer et soutenir les capacités organisationnelles de ces institutions; ainsi que d'équiper leurs professionnels des connaissances et des compétences pour promouvoir l'AEB en Afrique.

4.2 Objectifs stratégiques

L'initiative AEB comporte six objectifs stratégiques principaux, à savoir:

- Effectuer une demande de recherche de formation et vulgarisation multidisciplinaires, participatives, genre sensibles pour l'appui de l'AEB d'ici à 2025.
- Imprimer, emballer et diffuser les résultats de la recherche et d'autres informations pertinentes auprès de diverses parties prenantes en utilisant diverses approches et canaux de communication d'ici 2025.
- Augmenter la part des produits AEB de qualité sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux à travers l'analyse de la chaîne de valeur et au développement du marché d'ici 2025.
- Favoriser et renforcer les synergies entre les parties prenantes en Afrique par la création de réseaux et de partenariats d'ici 2025.
- Faire pression et défendre l'intégration des programmes, des politiques, des plans dans le secteur de l'agriculture ainsi que d'autres secteurs connexes d'ici 2025.
- Renforcer la gouvernance, la gestion et les opérations des institutions AEB en Afrique

pour un fonctionnement efficace et la prestation de services d'ici 2025.

4.3 Approches stratégiques

a) Approche holistique, multi acteur et multisectorielle

AEB adoptera une «approche holistique, multi acteur et multisectorielle» dans la mise en œuvre de son programme. Avec la prise en compte des liens entre les secteurs comme l'environnement, la santé, la nutrition, le genre, le commerce, l'industrie, l'emploi et l'agriculture. À cet égard, les efforts visant à travailler avec tous les secteurs assureront une réalisation plus rapide ainsi que l'impact majeur du programme AEB. Toutes les parties prenantes clés seront engagées pour mettre en œuvre l'initiative AEB et seront encouragées à jouer un rôle essentiel en faveur de l'AEB. Certaines des parties prenantes qui devraient être particulièrement ciblées sont les acteurs du secteur privé, comme les producteurs et les fournisseurs d'intrants agricoles biologiques et les praticiens AEB expérimentés. L-AEB ne doit plus avoir une vision étroite, mais doit adopter une approche holistique dans ses actions à la fois en interne (à travers les domaines/ piliers prioritaires clés) et à l'externe.

b) Stratégie de partenariat et de réseautage

Compte tenu de l'immensité du continent et des acteurs divers dans son secteur agricole, l'AEB doit adapter une «stratégie de partenariat et de réseautage». Cela aidera à créer des synergies et des complémentarités tout en évitant les chevauchements et ainsi permettre une utilisation optimale des ressources disponibles pour maximiser les résultats et les impacts. La stratégie doit également assurer une couverture géographique plus large, en tirant parti de l'expérience et de l'innovation de chaque partenaire pour obtenir des résultats optimaux dans la prestation des programmes. Parmi les partenaires ciblés, on trouve AfrONet, FARA, IFOAM, NOAM, associations de fermiers, CER, FAO et les Institutions de Recherche et de Formation telles que FiBL, ICIPE etc.

c) L'autonomisation et l'inclusion de la communauté

«L'autonomisation et l'inclusion de la communauté», en tant que stratégie, doivent ancrer l'agenda de l'AEB dans des institutions durables et des données démographiques clés (femmes et jeunes). Les connaissances AEB qui sont partagées avec les communautés, et en particulier avec les femmes et les jeunes, doivent rester dans ces communautés et faciliter leur transmission aux générations à venir.

d) Stratégie de croissance et d'expansion

L'AEB adaptera également une «stratégie de croissance et d'expansion» afin de rejoindre plus de pays africains. Suite à la mise en place des activités de l'initiative AEB en Afrique de l'Est et de l'Ouest, un déploiement en Afrique du Sud, Centrale et Nord est prévu pour la deuxième phase de la période stratégique (2020-2025), si les fonds le permettent. C'est parce que, à moins que les pratiques AEB englobent l'Afrique dans son intégralité, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la dégradation de l'environnement et le changement climatique continueront à affecter le continent.

CHAPITRE

5 ORIENTATAIONS GEOGRAPHIQUES, CIRCONSCRIPTIONS ET PARTENARIATS

5.1. Orientation géographique

L'initiative AEB vise à être mise en œuvre dans tous les 54 pays d'Afrique. Toutefois, pour cette période stratégique, les trois régions d'Afrique de l'Est, de l'Ouest et de l'Afrique méridionale sont les domaines cibles de la mise en œuvre.

Les pays des régions du Centre et du Nord doivent être incorporés, en particulier lors de la deuxième phase de cette stratégie (2020-2025), lorsque le financement le permet. Dans l'intervalle, les régions ne doivent pas être exclues de la pratique de l'AEB.

5.2. Circonscriptions/ groupes cibles de l'initiative AEB

Cette initiative visera les producteurs en Afrique en tant que circonscription principale qui permettra la réalisation des objectifs de l'AEB. Les femmes et les jeunes doivent être spécifiquement priorisés par l'Initiative, et tous les projets doivent être évalués au niveau de leur inclusion dans les activités conçues. Il est prévu que les producteurs doivent montrer la valeur et les avantages d'AEB en étroite collaboration avec les établissements de recherche et être formés aux nouvelles innovations par des services de vulgarisation et de conseil. Les producteurs doivent également être mobilisés dans des associations de fermiers collectifs pour positionner efficacement leurs associations et leurs produits sur les marchés nationaux, régionaux et mondiaux. Il est également prévu que leurs produits soient de qualité, examinés par des entreprises de certification réglementées, afin de garantir que les normes alimentaires nationales, régionales et mondiales soient respectées.

Les gouvernements nationaux en Afrique seront également l'objectif principal de l'initiative pour atteindre son objectif global. Grâce au lobbying, au plaidoyer, à la présentation du travail prospère des producteurs et à la présentation de données AEB convaincantes

[5]So far 8 countries are on board

tirées d'études empiriques, les gouvernements nationaux d'Afrique qui n'ont pas intégré l'AEB dans leurs politiques agricoles (ainsi que d'autres politiques pertinentes) doivent être persuadés à le faire.

Les groupes cibles secondaires doivent inclure les fournisseurs/fabricants, les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les consommateurs des intrants agricoles. Afin d'assurer la qualité et la quantité des produits agricoles AEB, l'Initiative a identifié deux domaines clés: les graines biologiques et les engrais. Les fournisseurs de ces intrants doivent viser l'intention de les encourager à produire une variété de semences et d'engrais biologiques de qualité pour l'agriculture biologique à grande échelle. L'Initiative doit assurer un équilibre entre l'offre et la demande de ces intrants afin d'éviter le mécontentement des producteurs et/ou des fabricants/ fournisseurs.

Les différentes institutions ayant des intérêts AEB sont également des objectifs. Il s'agit notamment des Institutions de Recherche et de Formation, les Réseaux Biologiques, les Associations et Organisations de Producteurs, les Communautés Economiques Régionales (CER), entre autres. Ces institutions font partie du pipeline par lequel AEB exécute son mandat et, par conséquent, les capacités de ces institutions doivent être construites pour une prestation efficiente et efficace des programmes.

5.3. Analyse des parties prenantes

Partie Prenantes	Leur rôle dans l'AEB
Gouvernements nationaux africains et ministères concernés	Formulation de politique nationale et allocation budgétaire.
Ministères de l'agriculture, des forêts et des pêches	Mise en œuvre des politiques, appui à la vulgarisation der l'agriculture, la foresterie et la pêche.
Ministères de l'environnement	Mise en œuvre des politiques, appui à l'extension pour la conservation de l'environnement.
Ministères du Commerce et de l'Industrie	Promotion du commerce et de l'industrie, y compris le commerce des produits AEB.
Ministères de l'information et de la communication	Fourniture d'un environnement ICT propice, d'une infrastructure et d'une politique.
Ministères de la santé	Campagnes publiques et sensibilisation sur la santé, la nutrition et les aliments biologiques.
Producteur, associations des producteurs et communautés	Ce sont les praticiens ultimes de l'AEB, les producteurs/ transformateurs de produits AEB et les chercheurs collaboratifs avec des instituts de recherche AEB.
Les consommateurs Les acteurs non étatiques (ONG / OSC, FBOs)	Sources de données empiriques sur le marché, consommation et utilisation de produits AEB.
Mouvements nationaux de l'agriculture biologique (MNAB)	Instrument dans le développement de programme/projet et de l'innovation AEB.
Les fabricants d'intrants biologiques du secteur privé	Campagnes nationales de mobilisation et de sensibilisation en faveur des concepts et pratiques AEB.
Fournisseurs d'intrants biologiques du secteur privé	Production de graines et d'engrais biologiques pour l'industrie. Points forts d'intrants biologiques pour les producteurs urbains et ruraux.
Organismes de certification	Conformité, normes et fourniture de certification aux exportateurs des produits AEB.
Commerçants et hommes d'affaires	Achat et vente de produits AEB.
Les Institutions de crédit (IC) Personnages / champions de développement et des techniques	Financement des petits exploitants pour permettre l'accès aux intrants nécessaires à la production d'AEB. Détenteurs et promoteurs de connaissances AEB.
Bailleurs et investisseurs	Partenaires financiers et soutien financier.
Instituts de recherche	Production des connaissances et recherche AEB.
Instituts de formation et collèges	Formation et pratique AEB.

(See also Annex 1 – for a detailed stakeholders' list per pillar)

CHAPITRE

6 LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE, MISE EN CEUVRE ET GESTION DU PLAN STRATÉGIQUE

6. 1. Structure AEB

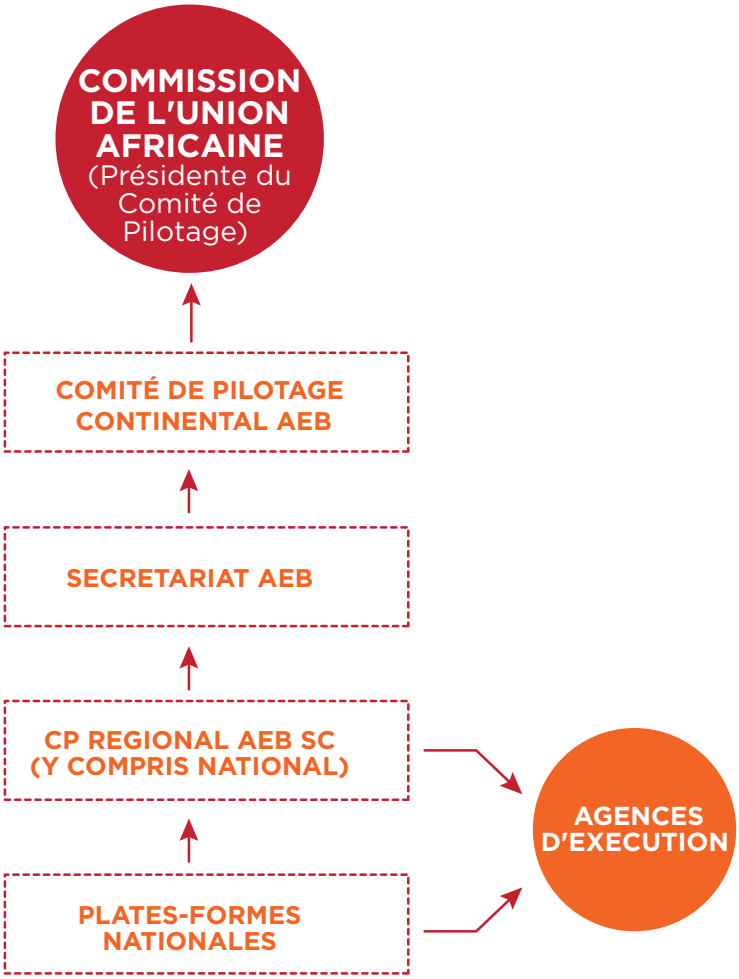

6.2 Mise en œuvre et gestion du plan stratégique

La mise en œuvre

Ce plan stratégique est une initiative de l'Union africaine et il a été chargé de compléter d'autres efforts, politiques et programmes (CADP, DREA) pour lutter contre l'insécurité alimentaire en Afrique. La mise en œuvre du Plan Stratégique sera donc coordonnée par la Commission de l'Union Africaine sous la présidence du Comité de Pilotage Continental de l'AEB.

La mise en œuvre de ce plan stratégique se fera à tous les niveaux des structures de l'Initiative AEB, comme stipulé dans le procès-verbal de la deuxième réunion du Comité de pilotage continental tenue à Cotonou, au Bénin, en août 2014. Le tableau 1 ci-dessous illustre l'arrangement de mise en œuvre de ce plan stratégique.

NIVEAU	MANDAT DE MISE EN ŒUVRE
Comité de pilotage continental (CPC)	• Le lien entre le Secrétariat de l'AEB et la Commission de l'Union africaine à travers son Président – est le rapportage à la CUA sur les progrès de l'I-AEB. • La prise de conscience de l'agenda, de la marque et du profil d'AEB au niveau continental. • La mobilisation des ressources et sollicitation de soutien pour AEB. • Le développement global du programme guidé par le Plan stratégique. • Le suivi des conseils sur la mise en œuvre de la Stratégie. • Assurer une large participation des parties prenantes à l'Initiative AEB
Secrétariat de l'AEB	• Mandat à exécuter les affaires courantes d'AEB au nom du CPC. • Rapportage au Comité de Pilotage continental. • Mise à jour des programmes AEB prévus. • Faire le suivi et appliquer les conseils sur la mise en œuvre de la Stratégie. • Effectuer des visites régulières de suivi des projets AEB et faire un rapportage au SPC sur les progrès réalisés
Comités de pilotage régionaux	• Faire un rapportage au CPC de l'AEB. • Examiner les rapports des plates-formes nationales AEB. • Sensibiliser, plaidoyer et faire le lobbying de l'agenda, de la marque et du profil de l'AEB aux niveaux régionaux. • Mobilisation de fonds nécessitant un soutien aux initiatives régionales de l'AEB. • Développer et mettre en œuvre les programme au niveau régional. • Assurer une large participation des parties prenantes à l'Initiative AEB au niveau régional. • Préparer des rapports pour le comité de pilotage AEB.
Plateformes nationales (CLO) et comités de pilotage	• Rapportage aux comités de pilotage régionaux. • Identifier l'organisation responsable du pays (CLO) pour orienter l'agenda de l'AEB au niveau national. • Coordonner l'agenda et les activités d'AEB au niveau national. • Développer, mettre en œuvre et faire le suivi des programmes au niveau national. • Faire le plaidoyer auprès gouvernements nationaux sur l'agenda de l'AEB. • Mobiliser des fonds et ressources pour l'action nationale. • Mettre en œuvre des composantes financées en partenariat avec toutes les parties prenantes nationales (PMP, organisations responsables par pays AEB, secteur privé, producteurs, institutions de recherche, etc.).
Organismes/organisations responsables	• Mobiliser des fonds et sollicitation de financement auprès de divers partenaires au développement. • Gestion du fonds des projets financés, y compris les décaissements de fonds aux partenaires d'exécution et la préparation des rapports financiers. • Coordonner les activités des projets financés, consolider les rapports de projets, communiquer avec les partenaires financiers et les autres parties prenantes. • Fournir un soutien technique et des conseils aux organisations chefs de file des pays et aux partenaires d'exécution du projet.

Suivi et Evaluation
Ce plan stratégique est soutenu par un plan d'action quinquennal qui s'étend de 2015 à 2020. Le suivi est une composante essentielle pour surveiller la manière dont divers pays partenaires mettent en œuvre l'Initiative AEB; Ainsi que d'évaluer comment les autres parties prenantes, y compris les partenaires de développement, répondent à la nécessité d'accroître l'effort.

Rapports internes
La fréquence des rapports internes doit être biannuelle. Le flux de rapports débutera des plates-formes nationales au Comité de Pilotage Régional, puis au Secrétariat de l'AEB et finalement au Comité de Pilotage Continental. Ce flux et ce processus doivent faciliter les rapports annuels sur l'avancement de l'initiative AEB à la CUA. Les organismes de coordination du financement doivent aligner ces rapports sur les besoins de financement et les partager avec les bailleurs respectifs.

Suivi interne
Le suivi régulier des projets AEB doit être spécifique au pays, participatif et coordonné par les Comités de Pilotage nationaux. Un tel suivi comprend les visites planifiées des parties prenantes sur les sites du projet, ainsi que le suivi par le personnel qui met en œuvre des projets AEB.

Revue et méthodes d'évaluation
- Un examen à mi-parcours du plan d'action dans la troisième année (2016) et un examen final en 2020. Cela entraînera l'élaboration d'un plan d'action pour la prochaine phase du plan stratégique.
- Il y aura un examen à mi-parcours de cette stratégie, et il est prévu pour la 5ème année (2020).
- Le plan stratégique sera examiné en 2025 pour aboutir au développement du deuxième plan stratégique de l'AEB (2025-2035).

Les programmes/projets AEB spécifiques pourraient durer 2-3 ans selon la source des fonds. De tels programmes doivent concevoir des systèmes de Suivi & Evaluation qui correspondent à leurs arrangements de financement.

6.3 Mobilisation des ressources (humaines et Finances)

Environ 43 900 millions d'euros sont nécessaires pour mettre en œuvre ce plan stratégique avec succès. Ce chiffre comprend les coûts des activités de projet, les ressources humaines, les appuis techniques et les coûts de coordination.

Une stratégie globale de mobilisation des ressources AEB doit être élaborée pour guider la mobilisation des ressources et l'approvisionnement pour ce soutien financier tant nécessaire, afin d'exécuter le mandat AEB. Une telle stratégie doit être préparée à l'extérieur avec l'aide d'un consultant externe avec des fonds de la CUA et doit saisir les différents contextes de pays. Il est plus réaliste de collecter des fonds en fonction des principaux domaines prioritaires, des lacunes identifiées et des domaines prioritaires des bailleurs qui ont donné la diversité du continent africain.

Les sources de financement identifiées comprennent:

- Une allocation budgétaire appropriée fondée sur la Déclaration de Maputo, soit 10% des budgets annuels nationaux.
- Le secteur privé, y compris les fabricants, les fondations et les particuliers.
- Création d'une société de conseil AEB qui peut exploiter les ressources des services de conseil, des formations, des visites de mentor, des programmes de stages, des échanges et des visites d'exposition.
- Accédez à l'écotourisme en fournissant des services touristiques comme l'organisation de visites de sites touristiques qui incluent une contribution au développement local de l'AEB dans les frais. Ou même en organisant des visites à des producteurs, des transformateurs et des marchés locaux AEB compétents. Cela facilitera la création de zones tampons, ainsi que la création de zones libres d'OGM en Afrique.
- Les frais d'événements organisés, c'est-à-dire les marchés des agriculteurs, les dîners AEB, les journées d'alimentation biologique, les conférences localisées combinées à un «BIOFACH» pour se lier aux marchés pourraient servir à financer certaines initiatives AEB.
- Abonnements et frais d'adhésion des autres parties intéressées.
- Profilage des champions AEB et utiliser leur profil/ influence pour aider à la collecte de fonds.
- Mobilisation de fonds provenant de la certification/PGS des produits biologiques africains.

6.4 Stratégies de durabilité

Par conception, l'initiative AEB est basée sur les structures nationales, régionales et continentales existantes. Cette institutionnalisation et l'intégration de l'AEB dans les politiques, les programmes et les cadres créent une stratégie de durabilité naturelle car ces structures vont dépasser les projets individuels à mettre en œuvre.

Les différentes institutions et réseaux biologiques et écologiques continentaux et nationaux existants, tels que NOARA, NOAM, IFOAM, FARA et AfrONet - continueront de promouvoir le concept et l'initiative AEB. Par conséquent, leur inclusion dès le début de la création de l'AEB est cruciale. La stratégie sera de mobiliser autant de ces réseaux et institutions en Afrique pour acheter et maintenir l'intérêt et le soutien du concept AEB autant que possible.

La durabilité financière de l'AEB, qui s'appuie fortement sur le financement externe, dépendra du succès de la mise en œuvre de la «déclaration de Malabo». Les stratégies pour AEB seraient doubles:

- Suivre de près et pousser les gouvernements nationaux africains à allouer 10% des budgets nationaux à l'agriculture, ainsi qu'à définir le pourcentage de 10% utilisé pour les initiatives AEB.

- Démarrer et développer des marchés pour les intrants agroalimentaires et biologiques et les produits. Cela garantira l'autosuffisance de l'AEB dans un marché autorégulé où les avantages touchent les producteurs.

CHAPITRE

7 LA LOGIQUE D'INTERVENTION (Cadre Logique - Buts, Objectifs, Activités Indicateurs et résultats)

7.1 Cadre logique pour l'initiative AEB (2015-2025)

La mise en œuvre du plan d'action sera basée sur le cadre logique suivant. La mise en œuvre se concentrera d'abord sur les trois régions d'Afrique avec des pays choisis en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Sud. D'autres pays seront progressivement inclus au fur et à mesure que les expériences augmenteront et les ressources seront disponibles.

Domaine Prioritaire clé 1: **Recherche Formation et vulgarisation (RFV)**	
Objectif stratégique	**Objectifs spécifiques**
Mettre en œuvre sur demande une recherche, une formation et une vulgarisation multidisciplinaires, sensibles aux questions de genre et participatives pour soutenir l'AEB holistique d'ici 2025.	1. Entreprendre une production participative de connaissances, de technologies et d'innovation AEB pour répondre aux problèmes auxquels sont confrontés les intervenants, allant de l'alimentation, de la fibre, de l'agro-industrie aux prestataires de services. 2. Élaborer/réviser les programmes de formation axés sur le client des parties prenantes AEB. 3. Faciliter la diffusion des connaissances, des technologies et de l'innovation pour usage en AEB par des services de vulgarisation et de conseil.

Résultat	Indicateurs de résultat	Référence
Les connaissances scientifiques, indigènes, les technologies et les innovations sur l'agriculture écologique et biologique (AEB) ont augmenté. **NB:** semblable au rendement CADP niveau 3 résultat 3.6; Capacité accrue de générer, d'analyser et d'utiliser des données, des informations et des connaissances, y compris le suivi des performances,	• % d'augmentation dans les connaissances, la pratique et la documentation d'AEB. • Le nombre d'érudits, de publications et de versions populaires de bourses d'études et de stages liés à l'AEB offerts. • Augmentation de la participation des producteurs et amélioration de l'attitude dans les pratiques d'AEB. • % d'augmentation dans un certain nombre d'instituts de formation et de centres d'excellence offrant des programmes d'études AEB. • augmentation de la sécurité alimentaire et de la nutrition attribuée aux pratiques AEB.	Ligne de référence dépendante du pays à développer.

Résultat	Indicateurs de résultat	Référence
la recherche et les innovations dans l'agriculture.	• % d'augmentation des niveaux de revenu des ménages attribués à AEB. • % de réduction de la dégradation de l'environnement (sol, eau, agro-biodiversité, etc.). • Augmentation de la superficie accrue des terres en AEB. • Au moins 30% des ménages agricoles/ pastoraux sont résistants au climat et les conditions climatiques concernent les risques.	

Effets	Indicateurs d'effets	Moyens de vérification
La technologie AEB et les lacunes en matière de connaissances sont identifiées. Une recherche participative et sensible au genre et études empiriques sont réalisées. Les connaissances autochtones sont incluses dans les résultats de la recherche. Les résultats de recherche sont documentés (rapports, publications, etc.). Les producteurs pratiquant l'AEB ont augmenté en nombre. Des Curricula sur l'AEB sont développé et mis en œuvre.	• Le nombre d'études empiriques effectuées, documentées et pratiquées. • Le nombre de femmes et de jeunes engagés dans le processus de la recherche. • Le nombre d'essais sur le terrain effectué. • Le nombre et type de connaissances et de pratiques indigènes AEB documentées et pratiquées. • Le nombre d'innovations (y compris les innovations sensibles au genre) a été développé et diffusé. • Le nombre de nouvelles technologies (y compris les intrants biologiques, les semences et les bios pesticides) a été développé et diffusé. • Le nombre et type de programme d'études développé/mis à jour. • Le nombre de formations formelles (diplôme, baccalauréat universitaire, MSc), à court terme (certificat, technique, etc.) et informelle (séminaires, ateliers, etc.) AEB fournis. • Le nombre de parties prenantes (en particulier les femmes et les jeunes) a été formé. • Le nombre de services de vulgarisation fournis. • Le nombre de bourses d'études et stages offerts par l'AEB.	• Rapport d'étude de base. • Rapports de recherche et documentation. • Visites terrain et rapports. • Rapports de formation. • Rapports d'analyse Gap. • La formation nécessite des rapports. • Rapports sur les services de vulgarisation.

ACTIVITÉS

1. Identifiez la technologie AEB et les lacunes en matière de connaissances.
2. Effectuer une recherche participative portant sur les lacunes en matière de technologie et de connaissances identifiées.
3. Effectuer un test de terrain sur les constats de la recherche.
4. Documenter les résultats de la recherche.
5. Effectuer des évaluations des besoins de formation.
6. Former les intervenants aux pratiques AEB.
7. Fournir un soutien continu de l'extension et des conseils aux parties prenantes.
8. Élaborer des curriculum et programmes d'études LMD ((Licence-Maîtrise-Doctorat).
9. Suivi et évaluation.

Domaine prioritaire clé 2: **Information et Communication (I&C)**

Objectif stratégique	Objectifs spécifiques
Collecter, diffuser les résultats de la recherche et d'autres informations pertinentes auprès de différentes parties prenantes en utilisant diverses approches et canaux de communication d'ici 2025.	1. Sensibiliser les producteurs, les transformateurs, les spécialistes en marketing, les autres acteurs sur la valeur de l'AEB dans la production de produits sûrs, nutritifs et sains. 2. Informer systématiquement les parties prenantes et rassembler des informations pour le lobbying et les efforts de plaidoyer.

Résultat	Indicateurs de résultat	Référence
L'information et la communication sur les approches AEB, les bonnes pratiques (production, processus et systèmes d'apprentissage) sont développés, emballés et diffusées.	• augmentation de la sensibilisation aux pratiques AEB parmi les différentes parties prenantes. • Augmentation de la quantité de matériel et de ressources d'information AEB (publications impressions, médias, audio, visuels, en ligne, publications scientifiques, etc.). • % d'augmentation dans les pays africains avec des stratégies d'information et de communication sur l'AEB. • % d'augmentation des pays africains avec des centres de ressources AEB. • Image de marque AEB développée.	Ligne de référence dépendante du pays à développer.

Effets	Indicateurs d'effets	Moyens de vérification
Les stratégies d'information et de communication AEB sont développées aux niveaux continental, régional et national. Divers outils de communication (dépliants, brochures, fichiers audio et vidéo, site web, études de cas, mémoires politiques, radio et télévision, médias sociaux, journaux, magazines, publications scientifiques et versions populaires) ont été produits. Les centres de ressources AEB sont établis (à l'échelle continentale, régionale et nationale). L'image de marque AEB est établie	• Le nombre de documents de stratégie d'information et de communication élaborés (et traduit dans les langues officielles de l'UA). • Le nombre de sites Web développés. • Nombre d'impressions, médias et en ligne (Publications, brochures, dépliants, etc.) sur AEB développés. • Le nombre d'études de cas pour les mémoires politiques développé. • Nombre de centres de ressources AEB établis. • Manuel de l'image de marque AEB.	• Rapports d'étude de base. • Documents de stratégie de communication. • Matériel de communication. • Centres de ressources. • Rapports de Suivi & Evaluation. • Les agents des centres de ressources. • Manuel pour l'image de marque 'AEB'.

ACTIVITÉS

1. Effectuer une analyse des lacunes sur les outils d'information et de communication AEB existants.
2. Élaborer des stratégies d'information et de communication au niveau continental, régional et national.
3. Établir et maintenir les sites Web nationaux d'AEB et les relier au site continental (principal) AEB.
4. Concevoir et produire du matériel de communication.
5. En partenariat avec le premier volet (1), concevoir, emballer et publier du matériel de formation et des résultats de recherche pour la promotion d'AEB.
6. En partenariat avec les études de cas de conception et de politique de pilier quatre (4) pour la diffusion et le lobbying.
7. Établir des centres de ressources AEB au niveau des pays.
8. Organiser un atelier de validation continentale sur l'image de marque AEB (lors de la 3ème Conférence Africaine Biologique) pour lancer le processus.
9. Organiser des événements, des forums, des conférences et des activités médiatiques sur l'AEB en matière d'information et de communication (I & C).
10. Suivi et évaluation.

Domaine prioritaire clé 3: **Chaîne de Valeur et Développement du Marché (CV&DM)**

Objectif stratégique	Objectifs spécifiques
Augmenter la part des produits AEB de qualité sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux grâce à l'analyse de la chaîne de valeur et au développement du marché d'ici 2025.	Pour effectuer l'analyse de la chaîne de valeur, développez des nœuds de chaîne de valeur et établissez des options de valeur ajoutée pour les produits AEB.

Résultat	Indicateurs de résultat	Référence
La cartographie de la chaîne de valeur des produits AEB, la collecte de données, l'analyse des opportunités et le contrôle des produits / intrants sont menées. Les stratégies de développement des affaires (SDA) pour les entreprises cibles le long des chaînes de valeur sont développées. Le prix du marché des produits de qualité AEB sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux a augmenté	• % D'augmentation du nombre de produits AEB à valeur ajoutée. • Augmentation des quantités et de la qualité des intrants (semences, fertilisants et bio pesticides) ainsi que les chaînes de valeur des produits. • Augmentation en% des quantités et de la qualité des produits à valeur ajoutée. • Augmentation du prix du marché et de la demande de produits AEB sur le marché au niveau (national, régional et international). • Création des possibilités d'emploi pour au moins 30% des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles. • Augmentation du nombre de femmes et de jeunes qui entrent et accèdent aux opportunités économiques de l'agroalimentaire	Ligne de référence dépendante du pays à développer.

Effets	Indicateurs d'effets	Moyens de vérification
Analyse de la chaîne de valeur pour divers produits réalisés. Les stratégies pour améliorer les lacunes identifiées le long des chaînes de valeur sont développées, documentées et mises en œuvre. Des études de marché pour les marchés nationaux, régionaux et mondiaux ont été menées. Les stratégies pour développer des marchés cibles sont développées, documentés et mis en œuvre.	• Le nombre d'analyse de la chaîne de valeur a été effectué. • Le nombre de stratégies documentées pour aborder les faibles liens le long des chaînes de valeur. • Le nombre de fourniture et d'approvisionnements agricole en AEB (semences et bio pesticides) disponibles sur le marché. • Le nombre de technologies de valeur ajoutée utilisée. • Le nombre de produits AEB à valeur ajoutée sur les marchés cibles. • Le nombre de produits AEB accessibles sur les marchés cibles. • Le nombre de producteurs certifiés AEB. • Le nombre de producteurs en marketing collectif. • Le nombre de centres de distribution de produits finis, les canaux de distribution et les marchés.	• Rapports de la chaîne de valeur. • Rapports d'analyse du marché. • Enregistrements de certification. • Visites aux centres de réduction.

ACTIVITÉS

1. Effectuer des analyses de la chaîne de valeur.
2. Élaborer des stratégies pour remédier à une faiblesse (en particulier les intrants agricoles: - semences, fertilisants, pesticides biologiques) identifiés le long de la chaîne de valeur.
3. Développer un marché pour les produits AEB selon les lacunes de la chaîne de valeur identifiés.
4. Promouvoir l'utilisation des technologies additionnelles AEB et à valeur ajoutée (en collaboration avec le Pilier 1).
5. Faciliter la certification des produits et des produits AEB.
6. Former les groupes de producteurs AEB pour le marketing collectif.
7. Développer les centres de fabrication de produits finis.
8. Participer à des expositions et des foires commerciales nationales, régionales et internationales devrait être ajoutée comme une autre activité.
9. Suivi et évaluation.

Domaine prioritaire clé 4: **Réseautage et Partenariats (R&P)**

Objectif stratégique	Objectifs spécifiques
Favoriser et renforcer les synergies entre les parties prenantes en Afrique en créant des réseaux et des partenariats d'ici 2025.	Améliorer la collaboration, les flux d'information et les synergies entre les acteurs de l'agriculture écologique et biologique en Afrique.

Résultat	Indicateurs de résultat	Référence
Partenariats et réseaux fonctionnels aux niveaux national, régional et continental.	• % d'augmentation des parties prenantes en Afrique intervenant dans les initiatives AEB.	Ligne de référence dépendante du pays à développer.

Effets	Indicateurs d'effets	Des moyens de vérification
La base de données des acteurs de l'AEB sur le continent a été créée. Des forums actifs pour le partage d'informations et de connaissances sur AEB ont été établis. Des activités conjointes et réunions ont été tenues	• La base de données est en place. • Le nombre de réunions stratégiques tenues. • Le nombre de partenaires participant activement et travaillant dans les initiatives AEB. • Le nombre de plates-formes nationales, régionales et continentales établi. • Le nombre d'activités conjointes (réunions, vitrines, Suivi & Evaluation) réalise	• Mise à jour du répertoire/ base de données AEB. • Rapports d'avancement.

ACTIVITÉS

1. Conduire la cartographie et l'analyse des parties prenantes AEB.
2. Créer et mettre à jour le répertoire AEB.
3. Établir des plateformes d'acteurs nationaux, régionaux et continentaux.
4. Faciliter la signature de protocoles d'accord de partenariat.
5. Organiser, faciliter et participer aux forums nationaux, régionaux et continentaux (vitrine, déjeuners, conférences, réunions, etc.).
6. Suivi et évaluation.

Domaine prioritaire clé 5: **Développement des Politiques et des Programmes (DPP)**

Objectif stratégique	Objectifs spécifiques
Faire pression et défendre l'intégration des programmes, politiques, plans et du secteur de l'agriculture ainsi que d'autres secteurs connexes d'ici 2025. **NB:** ressemblant à la production de niveau 3 du PDAA 3.1, conception, mise en œuvre et capacité d'évaluation efficaces et inclusives (politique entraine toi).	1. Assurer l'harmonisation, la sensibilisation et la compréhension commune du concept d'agriculture écologique et biologique (AEB) parmi toutes les parties prenantes. 2. Recueillir des données pertinentes fondées sur des données probantes à utiliser dans l'élaboration de messages de lobbying appropriés pour promouvoir l'AEB. 3. Plaider et faire pression sur les gouvernements nationaux et les CER pour intégrer et aligner AEB dans les politiques, plans et cadres réglementaires continentaux, nationaux et régionaux du secteur agricole et d'autres ministères concernés.

Résultat	Indicateurs de résultat	Référence
Une compréhension harmonisée et la prise de conscience de la valeur et des avantages de l'agriculture écologique et biologique (AEB) parmi les différents intervenants. L'intégration et l'alignement de l'AEB dans les politiques, plans et cadres réglementaires du secteur agricole et autres ministères pertinents des gouvernements nationaux et de la Communauté Economique Régionale (CER) ont été réalisés.	• % d'augmentation du nombre de pays d'Afrique adoptant et mettant en œuvre AEB. • % d'augmentation des politiques, des plans et des programmes de promotion de l'AEB. • Réengagement à allouer au moins 10% des dépenses publiques en agriculture	Ligne de référence dépendante du pays à développer

Effets	Indicateurs d'effets	Des moyens de vérification
Analyse des écarts de politique AEB effectuée. Des stratégies d'alignement des cadres politiques et réglementaires vers le soutien de l'AEB sont établies. Des discussions sur l'harmonisation de l'AEB ont été facilitées. Des messages et des documents de plaidoyer appropriés, ciblés préparés et diffusés. Les gouvernements nationaux et les CER exercent l'AEB dans les différentes politiques, plans et programmes.	• La base de données sur les politiques nationales avec des lacunes dans en AEB. • Une feuille de route documentée pour soutenir l'effort d'alignement des politiques pour soutenir AEB. • La base de données sur les sources, les matériaux et les références démontrant la valeur et les avantages de l'AEB. • Nombre et type de parties prenantes sensibilisés. • Nombre et type de politiques, de plans et de programmes initiés ou révisés pour intégrer AEB aux niveaux national et régional.	• La mise à jour de la base de données sur les politiques nationales avec des lacunes en AEB. • Rapports/publications des ministères de l'agriculture, les statistiques des CER en ligne et les sources d'URL pertinentes. • Rapport terrain et l'atelier

ACTIVITÉS

1. Effectuer des analyses de politiques fondées sur des pays pour identifier les lacunes dans les politiques AEB.
2. Faciliter les discussions avec les parties prenantes afin d'assurer une compréhension harmonisée de l'AEB.
3. Préparez des messages de plaidoyer appropriés qui définissent les avantages de l'AEB en partenariat avec le Pilier 1 et 2 pour la diffusion.
4. En partenariat avec les piliers 1 et 2, utiliser des données empiriques préconisées de façon appropriée pour le lobbying et le plaidoyer.
5. Suivi et évaluation.

Domaine prioritaire clé 6: **Développement des Capacités Institutionnelles (DCI)**

Objectif stratégique	Objectifs spécifiques
Renforcer la gestion de la gouvernance et les opérations des institutions AEB en Afrique pour un fonctionnement efficace et la prestation de services d'ici 2025.	Identifier et renforcer les institutions AEB en Afrique en fournissant des guides harmonisées pour leur développement, gestion et opérations.

Résultat	Indicateurs de résultat	Référence
Les institutions AEB sont bien gouvernées, efficientes et efficaces. NB: semblable au niveau 3 du rendement CADP; des institutions efficaces et redevables, y compris le développement du capital humain.	• % d'augmentation du nombre d'établissements AEB. • % d'augmentation de la capacité et de la bonne gouvernance des institutions AEB. • % d'augmentation du nombre d'établissements affiliés à l'AEB. • Des partenariats efficaces entre acteurs étatiques et non étatiques.	Base de référence continentale, régionale et dépendante du pays à développer.

Effets	Indicateurs d'effets	Moyens de vérification
Le Secrétariat de l'AEB et d'autres institutions sont établis. Des guides pour la création, la gestion et les opérations des institutions AEB ont été développées. Amélioration de la capacité des institutions AEB.	• Le nombre d'institutions AEB établies et fonctionnelles (secrétariat AEB, plates-formes régionales et nationales, LCO, PCO, IPs, etc.). • Guides et feuille de route pour toutes les institutions d'AEB. • Le nombre d'institutions AEB avec des guides opérationnelles, des organigrammes, des descriptions de travail et du personnel qualifié en place.	• Base de données des institutions AEB. • Rapports institutionnels OD. • Manuels d'exploitation existants, politiques organisationnelles et • Description des tâches, listes du personnel, • AEB répond à divers critères de bonne gouvernance

ACTIVITÉS

1. Recueillir des données sur les institutions AEB existantes et potentielles.
2. Faciliter l'élaboration des guides pour tous les établissements AEB pour la gestion et les opérations.
3. Soutenir l'amélioration des systèmes et du développement du personnel des institutions AEB.
4. Effectuer des évaluations régulières du développement organisationnel des établissements AEB.
5. Effectuer une formation technique régulière sur le développement organisationnel (DO).
6. Suivi et évaluation.

7.2 Risques et stratégies d'atténuation

Le tableau 2 ci-dessous présente les risques identifiés et les stratégies d'atténuation pendant la mise en œuvre de ce plan stratégique.

Tableau 2: **Risques et Stratégies d'atténuation**

Risques	Stratégies d'atténuation
Manque de guides pour la protection des zones agricoles pratiquant l'AEB contre les pratiques déloyales des promoteurs d'OGM, p. Distribution générale d'intrants agricoles libres d'OGM, pulvérisation générale d'insecticides synthétiques et d'engrais.	• L'AEB doit faire appel activement aux politiques et à la législation pro-AEB ciblant les gouvernements nationaux. • L'AEB doit améliorer sa visibilité dans l'industrie à travers des stratégies comme l'étiquetage des produits AEB pour les différencier des autres produits sur le marché.
Une compréhension conceptuelle déformée de l'AEB par les parties prenantes qui favorisent le concept.	Les parties prenantes doivent prendre le temps d'internaliser le concept AEB tel que défini: «Un système holistique qui soutient la santé des écosystèmes et repose sur des cycles fonctionnels adaptés aux conditions locales, plutôt que l'utilisation d'intrants synthétiques qui ont des effets néfastes sur la santé mondiale (humain, Animal, végétal et environnemental). La réalisation d'une compréhension commune de ce concept permettra aux parties prenantes de la promouvoir mieux et avec plus de clarté
Le manque d'industrie solide rétablit la conduite et l'adoption du concept AEB.	• Les praticiens de l'AEB doivent forger un partenariat solide avec les acteurs de l'industrie, les fabricants, les producteurs, les commerçants et les fournisseurs d'intrants agricoles, etc. pour accélérer l'adoption de l'AEB. • Les établissements de recherche et de formation en AEB doivent diriger la recherche de technologies existantes (indigènes et scientifiques) AEB. Ils recueilleront et documenteront des données empiriques qui démontrent une opportunité d'investissement pour le secteur privé. En particulier, les industries des semences biologiques, bio-pesticides, foliaires et fertilisantes seront ciblées et mobilisées dans le cadre du développement de la chaîne de valeur pour les produits AEB.
Opportunisme dans le domaine de la certification où l'intérêt des entreprises dépasse les valeurs fondamentales de l'AEB, par exemple les organismes qui favorisent les OGM, les organismes de certification internationaux qui cannibalisent les organismes locaux, les organismes étrangers qui exploitent nos agriculteurs locaux, les commerçants, les organismes/inspecteurs de certification corrompus, etc.).	• Les plateformes continentales, régionales et nationales AEB doivent sanctionner et faire pression sur les partenaires qui ne respectent pas les valeurs fondamentales de l'AEB.

ANNEXES

ANNEXE 1: **Liste détaillée des parties prenantes par Pilier**

Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3	Pilier 4	Pilier 5	Pilier 6
Innovation et Centre d'Incubation	Centre pour la Coopération Technique en Agriculture. (CCT)	Sociétés de Semences Bio	Organisations de Recherche Internationales Organisations &	Institutes Internationales de Recherche Politique	Toutes les organisations de mise en œuvre de l'AEB
Laboratoires Privées	Media (radio, télévision, impression etc.)	Sociétés d'Engrais Bio	Réseaux Internationaux AEB	Organes RECS, national gouvernements et continental	Les Institutions de Renforcement des Capacités, bureau d'études)
Institutes de Formation/Recherche des producteurs	Les organes Internet & Web	Les Fournisseurs de Semence du Gouvernement	Réseaux de Vulgarisation	Organisations Mondiales de Politique Internationale	Les consultants
Télé centres	Publicateurs de Journal et magazine	Les Sociétés Agrochimiques Naturelles	Organisations National et Réseaux AEB	Tous les ministères	Partenaires au Développements
Centres d'excellence	Conseils de Media	Les Fondations du Secteur Privée	Organisations de Recherche Régionales	Tous parlements, cabinets, et comités pertinents	
Multinationales (Monsanto)	Ministères de l'Information et de la Communication	Chambre de Commerce	Autres ONGs/ OSCs	Système Judicieux de la Politique	
Organisations Internationales de Recherche	Producteurs	Producteurs	Associations Régionales des producteurs	Analyste Politique	
organisations Internationales et Réseaux	Populations Cibles	Vulgarisateurs (intrant semence)	Réseaux des Universités		
Réseaux de Vulgarisation		Institutions de Recherche (première semence)			
Organisations Nationales et Réseaux AEB		Débouche de Semence en détail			
Organisations Régionales de Recherche		Les Fabricant de Machine			
Autres ONGs/OSCs		Associations des Producteurs			
Associations Régionales des producteurs		Vulgarisateurs			
Réseaux des Universités		Organisations de Crédit			
Associations des Producteurs.		Meuniers et and égreneuses			
Les vulgarisateurs		Transformateurs de Café Bio			
Organisations de Crédit		Fileurs/Fileuses			
		Transporteurs			
		Prestataires de Service de Réfrigération			
		Associations des Producteurs			
		Organes de Fourniture de Certificat d'entreposage			

EOA
ECOLOGICAL ORGANIC AGRICULTURE

MAJOR PARTNERS

The African Union Commission

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

Swedish Society for Nature Conservation

CONTACT PERSONS

Dr. Janet Edeme (PhD)
Head of Division | Rural Economy and Agriculture Department | AUC
Address: P. O. Box 3243. Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 11 551 77 00
Web: www.au.int
Email: EdemeJ@africa-union.org

Dr. David Amudavi (PhD)
Executive Director, Biovision Africa Trust
EOA SDC Project Coordinator
Address: P.O. Box 30772-00100 Nairobi, Kenya
Tel: +254 (20) 863 2007/8
Web: www.biovisionafricatrust.org
Email: info@biovisionafricatrust.org

Venancia Wambua
EOAI (SDC) Project Manager
Address: P.O. Box 30772-00100 Nairobi, Kenya
Tel: +254 (20) 863 2192
Email: vwambua@icipe.org

Zachary M. Makanya
Country Coordinator, PELUM-Kenya & SSNC Project Coordinator.
Address: P.O. Box 6123-01000, Thika, Kenya
Phone: +254 714-642-916
Web: www.pelum.net
Email: makanya@pelum.net

THE INITIATIVE'S COUNTRY LEAD ORGANISATIONS

Country: Kenya
Contact Person: Eustace Kiarie
Tel: +254707027728
Email: ekiarii@koan.co.ke
Web: www.koan.co.ke

Country: Nigeria
Contact Person: Dr. O.O. AdeOluwa
Tel: +234 80 23 422 759
Email: adeoluwaoo@yahoo.com
Web: www.noannigeria.net

Country: Ethiopia
Contact Person: Sue Edwards
Tel: +251 (0) 911 200 834
Email: sosena@gmail.com
Web: www.isd.org.et

Country: Uganda
Contact Person: Musa Muwanga
Tel: +256 772 448 948
Email: mkmuwanga@nogamu.org.ug
Web: www.nogamu.org.ug

Country: Senegal
Contact Person: Ibrahima Seck
Tel: +221339514206
Email: iseck@yahoo.fr
Web: www.organic-world.net/senegal.html

Country: Mali
Contact Person: Issa Coulibaly
Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)
Tel: +22376065669
Email: issacoulibaly_11@yahoo.fr
www.aopp-mali.org

Country: Tanzania
Contact Person: Jordan Gama
Tel: +255 787 908 303
Email: toam@kilimohai.org
Web: www.kilimohai.org

Country: Kenya
Contact Person: Zachary Makanya
Tel: +254202622674
Web: www.pelum.net

Country: Benin
Contact Person: Prof. Simplice Vodouhe
Tel: +229 95 607 868
Email: dsvodouhe@yahoo.com